

POUR VOS MEUBLES
une bonne adresse :

**Halle aux
Meubles S.A.**

Rue de la Dixence 9
SION

Lausanne :
Rue des Terreaux 13 bis à 17
Une des plus grandes expositions
de Suisse P 1007 S

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CRÉDIT SUISSE
MARTIGNY
—
Location de
coffres-forts
dès Fr. 15.—
par an P 805 S

éditorial

La paix du travail



par
Aloys COPT
conseiller national

MERCREDI passé, le Conseil national a commencé en priorité l'étude de la révision du contrat de travail.

Il s'agit en premier lieu de rassembler dans le titre dixième du Code des obligations toutes les dispositions de droit privé concernant le contrat de travail, lesquelles sont actuellement contenues et dans le Code des obligations, et dans de nombreuses lois particulières. Il convient ensuite d'adapter ces dispositions aux nécessités actuelles.

Disons que le projet du Conseil fédéral, tel qu'issu des études d'une commission qui a travaillé pendant près de dix ans, des consultations entreprises et des délibérations de la commission parlementaire, tend vers une protection accrue des travailleurs. Il faut remarquer en passant que le terme travailleur recouvre dans le projet celui d'employé et d'ouvrier, ce qui n'est pas très heureux.

La loi se contente cependant de codifier le minimum impératif, laissant — comme jusqu'à maintenant — la porte ouverte à des accords particuliers et à des conventions collectives plus favorables aux travailleurs.

Cette façon de légiférer est sage, conforme à nos us et coutumes, lesquels ont permis que la paix du travail soit sauvegardée, pour le plus grand profit de l'économie générale et finalement de tous les salariés.

Or, lors du débat sur l'entrée en matière, M. Ziegler, conseiller national socialiste de Genève, a remis en cause la paix du travail, au grand ahurissement de ses coreligionnaires politiques, qui n'ont pas caché d'ailleurs leur désapprobation.

M. Ziegler a laissé entendre, en termes non équivoques, que la paix du travail était un handicap au progrès social, et il a parlé de la lutte nécessaire des classes, que le projet de loi voudrait — selon lui — camoufler.

C'est là le langage des contestataires révolutionnaires, notamment du « groupe du 21 mai », composé surtout d'étudiants, qui a défilé l'année passée dans les rues de Genève en déclarant la guerre à la paix du travail.

M. Ziegler est évidemment libre de ses opinions. Il me permettra bien, cependant, sans qu'il faille attacher trop d'importance à ses déclarations, d'être plus que surpris.

Même les communistes avaient conscience, au Conseil national, d'être débordés sur leur gauche. Tout arrive.

M. Ziegler a encore laissé entendre que le projet de révision du contrat de travail tendait à empêcher les travailleurs de recourir en dernier ressort à la grève.

Or, l'article 357 a, qui fait partie du chapitre qui traite de la convention collective de travail et du contrat type de travail, déclare :

« Les parties veillent à l'observation de la convention ; à cette fin, les associations interviennent auprès de leurs membres en usant au besoin des moyens que leur confèrent leurs statuts et la loi.

» Chaque partie maintient la paix du travail et, en particulier, s'abstient de tout moyen de combat quant aux matières réglées dans la convention ; l'obligation de maintenir la paix n'est illimitée que si les parties en sont convenues expressément. »

La grève reste donc l'ultima ratio. Mais on peut affirmer que l'immense majorité des travailleurs souhaite qu'il ne soit pas nécessaire d'en user. A la condition que les patrons comprennent aussi leurs devoirs. Paul VI, au BIT à Genève, a dit des choses impressionnantes et à méditer sur le travail et les travailleurs.

Aloys COPT.

VIE MODERNE

L'évolution des moyens de transports

par Hubert RÉVOL

Des voyages avec téléphone; divan et réfrigérateur

La surabondance des véhicules privés conduisant fatalement à l'embouteillage des voies de circulation, et les routes étant condamnées à être de moins en moins praticables pour des utilisateurs qui exigent tout à la fois vitesse, confort, agrément et sécurité, on est amené à rechercher, dans des formules ou des présentations nouvelles, des solutions d'efficacité.

Dans le domaine classique du chemin de fer, un exemple nous vient d'outre-Rhin. Un groupe de travail de la Bundesbahn a soumis les propositions suivantes :

Les compartiments de 2e classe doivent être aussi grands que ceux de 1re classe et tout aussi confortables. On prendra deux compartiments de 1re classe pour en faire un compartiment plus spacieux avec table et fauteuils. A partir de là, on pourra songer à créer des compartiments dits « de conférence » que l'on louera pour un certain nombre de personnes. Ce lieu de travail et... de voyage sera équipé d'une table, d'un téléphone, d'un réfrigérateur. Il possèdera un divan de 70 cm de large et long de 1 m. 80.

Ce plan, disent quelques journaux allemands a rencontré l'approbation du Ministère fédéral des transports, lequel considère qu'il faut moderniser les chemins de fer. Cette modernisation impliquant également l'amélioration des liaisons rapides entre les grands centres, avec des vitesses allant jusqu'à 200 km/h., on étudie à cette fin des techniques nouvelles : système spécial de roues porteuses et roues de guidage, utilisation des coussins d'air, et propulsion par moteur linéaire ou turbines à gaz.

Sur l'expression « confort moderne », le ministre fédéral des transports s'explique ainsi : « Dans les compartiments des trains rapides, les voyageurs doivent avoir la possibilité de travailler et de pouvoir rester continuellement en rapport avec leur bureau ou leurs collaborateurs. » Il y aura toujours une 1re et une 2e classe, mais cette dernière devra offrir un confort qui ne sera dépassé que par les trains de luxe. D'après les calculs, il existera bientôt près de 2000 compartiments du genre décrit plus haut dans les grands trains de la République fédérale. Ils seront bien moins chers que l'avion...

RETOUR AU DIRIGEABLE

Dans « L'Opinion », journal économique et financier, notre confrère Lucien Barnier nous annonce la renaissance du dirigeable. On le croyait mort... il n'en est rien. Il n'a été que délaissé... ou provisoirement en sommeil. Triple résurrection du dirigeable, signale Lucien Barnier, qui nous informe que les Américains ont commencé la construction de ces « navires de l'air » réservés à leurs grandes entreprises forestières. Les Soviétiques, de leur côté, utilisent de plus en plus ce mode de transport pour envoyer aux centres sibériens des machines lourdes fabriquées dans la partie européenne de l'URSS. Et voici qu'une association d'industriels anglo-allemands s'est récemment constituée dans le but d'exploiter des dirigeables-palaces qui pourraient embarquer des milliers de touristes, leur assurant des vacances ensoleillées au-dessus des nuages.

On s'aperçoit que le dirigeable, grâce au progrès de la technique, offre des qualités qu'on ignorait autrefois.

La première de ces qualités serait sa « portance gratuite », décollage et atterrissage verticaux, immobilisation à l'altitude atteinte lorsqu'on coupe tous les moteurs, équilibre dans l'air, évolution selon une gamme de vitesse très variée, haut rendement d'une puissance motrice pourtant faible, important rayon d'action, coût modéré d'exploitation (quatre fois moins que celui d'un avion et 12 fois moins que l'hélicoptère). Aujourd'hui, en plus, le gaz de gonflage n'est plus inflammable, les enveloppes en plastique sont totalement imperméables. Enfin, argument majeur : adoption du moteur nucléaire. Sans oublier la forte capacité de transport...

Vive donc le dirigeable, qui va offrir au tourisme ses immenses possibilités...

BIENTOT... LE TRAIN-TUBE OU LE PIPE-LINE POUR VOYAGEURS PRESSÉS

La technique nous réserve encore des surprises dans le domaine du transport.

Voici un nouveau projet allemand. Il s'agit du train-tube.

C'est un véhicule qui circulera dans des tunnels étanches, quasi rectilignes dans lesquels on aura fait le vide absolu. Ce sera une sorte de cigare d'une vingtaine de mètres équipé de roues à double jante, se déplaçant sur des rails n'occasionnant aucun cahot. Des coussins d'air assureront le centrage du train dans le tunnel.

Le mode de propulsion le moins coûteux

serait la propulsion pneumatique. Les experts ont déterminé qu'il suffira de faire le vide, et la pression atmosphérique pour un train d'une section transversale de 20 m. fournirait une poussée de 70 tonnes.

On pourrait atteler plusieurs « cigares » entre eux. On arriverait à avoir des trains suffisamment longs pour emmener 3000 personnes. Un procédé aurait été mis au point pour accroître l'accélération au départ et favoriser la décélération à l'arrivée. Il paraît qu'on pourrait atteindre une vitesse de 900 km. à l'heure.

Il n'est pas question toutefois d'effectuer de très grands parcours. Il faudrait pour cela mettre en jeu une force de propulsion de courtes distances, par exemple, entre une grande ville et ses faubourgs ce serait un moyen idéal de transport.

Le forage des tunnels n'offre plus de grosses difficultés. Les journaux allemands indiquent que les usines Krupp ont réalisé une nouvelle foreuse de tunnels entièrement automatique qui travaille à la vitesse de 5 mètres à l'heure.

Comme on le constate, il faut nous attendre, dans un prochain avenir, à de grands bouleversements dans le domaine des transports...

Hubert REVOL.

La Jeunesse radicale valaisanne se penche sur les problèmes de la Sécurité sociale

Poursuivant son programme d'activité, l'Association cantonale des jeunes radicales valaisannes s'est réunie à Charrat sous la présidence de M. Jean Philippoz. Au programme de cette soirée : « Sécurité sociale ». Thème présenté par M. Marco Bruchez, administrateur de la Mutuelle valaisanne.

L'exposé de M. Bruchez fut scindé en quatre parties. Il fut question tout d'abord de l'AVS puis de l'AI, deux institutions fort distinctes, bien que l'on ait tendance à les assimiler l'une à l'autre et dont l'orateur s'attacha à nous faire connaître les origines avant de nous en démontrer le rôle et l'évolution au cours des ans.

On toucha également à l'allocation familiale avant de s'achopper plus longuement aux assurances-maladies qui donnèrent lieu à une intéressante discussion ainsi qu'à des questions au cours du forum qui suivit, forum animé, une fois de plus, par Me René Spahr, juge cantonal, meneur de jeu toujours apprécié des jeunes pour la grande simplicité dont il sait imprégner les débats.

Alternativement avec M. Bruchez, notre juge cantonal répondit aux questions posées avec force détails, faisant toute la lumière possible sur un sujet pourtant paraître réfractaire, aux jeunes plus particulièrement, mais qui n'en revêt pas moins une grande importance pour chacun de nous, tant il est vrai que nous sommes tous concernés par les problèmes sociaux, qu'on le veuille ou non.

Tandis que M. Bruchez mettait ses nombreuses connaissances professionnelles en matière de sécurité sociale à notre service, Me Spahr nous fit profiter de sa longue expérience, assortissant ses explications d'anecdotes qui captivèrent l'attention des participants.

La conclusion à tirer de ces débats est que la sécurité sociale a connu en ce XXe siècle un progrès extraordinaire, si l'on songe, en effet, qu'il n'existait pas moins de nombreux problèmes difficiles à résoudre et dont il fut abondamment question tout récemment dans ces mêmes colonnes lors de la publication du rapport annuel de la Mutuelle valaisanne. A tel point qu'à défaut de la bonne volonté que chacun se devrait de manifester tout en faisant preuve d'honnêteté et de solidarité, on en vient à se demander si la seule solution ne résiderait pas dans l'étatisation

pure et simple pour ce qui est des assurances-maladie notamment. Or, il semble bien que cette solution extrême n'est pas des plus souhaitables et souhaitées dans un pays démocratique tel que le nôtre.

Dans les divers, notre président cantonal fit part à l'assemblée de l'acceptation de la Jeunesse radicale suisse de soutenir l'initiative du parti PAB en faveur de l'école suisse ou de l'unification des programmes scolaires sur l'ensemble de notre pays.

En résumé, et ainsi que le relevait le nouveau président de la section JR de Charrat au cours de son message de bienvenue et d'invitation à partager le verre de l'amitié, ce fut une intéressante soirée

CONCORDAT ROMAND SUR L'EXÉCUTION DES PEINES

Le colloque de Genève

Le secrétariat du Concordat romand sur l'exécution des peines et mesures a organisé, les 19 et 20 juin 1969, à Genève, le colloque annuel destiné au personnel supérieur des établissements de détention de la Suisse romande et du Tessin.

Ce colloque, placé sous la direction de Me J.-C. Chappuis, secrétaire du Concordat, a réuni le personnel des cadres des pénitenciers de Bellechasse, de Sion, de Crételon, d'Orbe, de Lugano, de Rolle, des prisons de Saint-Antoine et du Bois-Mermet, soit au total une soixantaine de personnes : directeurs, aumôniers, médecins, psychiatres, éducateurs, assistants sociaux, économistes, intendants, gardiens-chefs et géoliers-chefs.

Dans un premier exposé, M. Henri Anselmier, chef du Service pénitentiaire vaudois, et M. Henri Auberson, directeur des établissements de la plaine d'Orbe, ont traité des divers aspects du travail en milieu pénitentiaire.

Me Jacques Foex, substitut du procureur général de Genève, et Me Dominique Poncet, avocat au barreau de Genève, ont ensuite parlé de l'exécution des peines vue par la défense et par l'accusation.

Ces exposés ont été suivis d'intéressantes discussions.

prouvant une fois de plus et si besoin était que les absents ont tort.

Le comité cantonal JRV a voulu innover en organisant un tel forum un vendredi soir en lieu et place du samedi après-midi que d'aucuns préfèrent consacrer parfois à des travaux ou autres formes de loisirs.

La question peut à nouveau se poser de savoir si cette idée était vraiment bonne. En effet, ce genre de manifestation devrait attirer bien plus de jeunes encore.

Mais nous reviendrons sur cette crise du désintéressement comme sur le sujet traité.

OBSERVATOR.

Les participants ont enfin visité la maison d'arrêt de Bonneville, en Haute-Savoie, établissement de conception moderne et de construction toute récente.

M. le conseiller d'Etat Henri Schmitt et M. François Picot, conseiller administratif de la Ville de Genève, ont apporté aux participants le salut des autorités genevoises.

M. A. Gayraud, directeur régional des services pénitentiaires de Lyon, a pris part, à titre d'invité, aux travaux du colloque.

Et avec ça ?

— Vous désirez ?
— Environ trois pincées de rêves.
— ???
— Ce n'est pas tout.
— Quoi encore ?
— A peu près autant de chance.
— Ah ! Et avec ça ?
— Une bonne dose de bienfaisance.
— Bien ! Je vous laisse choisir vous-même vos billets de la Loterie romande, tirage du 5 juillet. Un gros lot de 100 000 francs, ça fait rêver ; le gagner, c'est de la chance. Mais, acheter des billets de la Loterie romande, c'est aussi faire œuvre de charité.

programmes de la télévision

SUISSE

Semaine francophone

- 16.45 Entrez dans la ronde
Le jardin d'enfants de la Télévision romande préparé et animé par Edith Salberg.
17.05 Für unsere jungen Zuschauer
Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse alémanique (en allemand).
18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 Vie et métier
L'émission d'information professionnelle de la Télévision romande. Fonctionnaire postal en uniforme: Le facteur.
18.35 Bonsoir
Une émission du Service des actualités composée de diverses rubriques animées par Yves Court.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits. Notre feuilleton:
19.05 (C) Le Trésor des Hollandais
13e et dernier épisode. Le Dernier Carat.
19.40 Carrefour
20.00 Téléjournal
20.20 Caméra-sport
Le football au village. Spectacle d'un soir:
20.40 Le Général inconnu
de René de Obaldia.
21.40 XXe siècle: Les Franciens
Première édition du nouveau magazine de la Télévision française, en coproduction avec « Temps présent »
23.10 Téléjournal

- 18.25 Jeu: Total 3000
L'Actualité télévisée présente:
18.40 Lire et comprendre
Une émission de Jean Prasteau. Pour les jeunes:
19.10 Les Poucetofs
(4). Le Tapis volant.
19.15 Actualités régionales
19.35 Annonces et météo
19.40 Histoire sans paroles
Une émission de Solange Peter.
19.55 Annonces
20.00 Télé-soir
Semaine francophone. Soirée présentée par Mireille Delannoy (Monaco).
20.30 Panorama
Le magazine hebdomadaire de l'Actualité télévisée: Quatre reportages d'actualité tournés par le Canada, la Belgique, la Suisse et la France.
21.30 Mission impossible
(13). Combats. (Deuxième partie).
22.20 Pour le cinéma
Une émission de Frédéric Rossif et Robert Chazal: Séquences consacrées à Johanna Shimkus, Lino Ventura, Claude Lelouch et Brigitte Bardot.
23.20 Télé-nuit

Deuxième chaîne

- 18.55 (C) Emissions pour les jeunes
Colorix.
19.15 Actualités régionales
Pour les autres régions: Court métrage
19.35 (C) Télé-soir couleurs
19.55 (C) Télé-sports
20.00 (C) Gastronomie
Recettes des pays francophones: La Suisse propose une recette: Le gruyère et la fondue.
(C) Semaine francophone
Soirée présentée par Josiane Chen (Luxembourg).
20.30 (C) Musicolor
Une émission de Lucien Jolivald conçue par Gérard Sire. Présentation de Christine Delaroche et Patrick Préjean.
22.00 (C) Clio, les livres et l'histoire
Trois écrivains contre Napoléon. Citons: Benjamin Constant, Chateaubriand et Mme de Staël.
23.00 (C) On en parle
Une émission de Jacques Chabannes

FRANCE

Première chaîne

- L'Actualité télévisée présente:
12.30 Midi-magazine
Une émission de Georges Folgoas, animée par Jacques Martin. Séquence du jeune spectateur.
13.00 Télé-midi
Cours de la Bourse.
15.15 Emissions pour la jeunesse
Mon ami Ben: Joyeux anniversaire. La boîte magique: L'Homme invisible ou le Fantôme; le Château hanté (dessin animé) - Le Grand Tournoi.
18.15 Dernière heure
18.16 Contact
Une émission de l'Actualité télévisée dirigée par Pierre Delgado.

programmes de la radio

Jeudi 26 juin 1969

Premier programme

- 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir flash.
12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi.
12.45 Le feuilleton: Candice, ce n'est pas sérieux. 13.00 Musicolor. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures: La Maison de Claudine. 17.05 Tous les jeunes. Pour vous les enfants. 17.55 Roulez sur l'or. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.40 Sports. 18.55 Roulez sur l'or. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Photo-souvenir. 20.00 Magazine 69. 20.20 Sur les marches du théâtre. 20.30 A l'opéra: en différé du Festival international de Lausanne: Ivan le Terrible ou la Jeune Fille de Pskov, livret d'après Mel, musique de Rimsky-Korsokov. Vers 22.10 env. Informations. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

- 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations 20.30 Condition de la poésie dans le monde de la

technique. 21.00 Profils perdus. 22.00 Silence, on tourne. 22.30 Europe jazz.

Beromunster

- Informations-flash à 15.00, 16.00 et 23.25.
12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Negro spirituals. 15.05 L'album aux disques de J. Hunger. 16.05 Compréhension et éducation durant l'âge scolaire. 17.00-18.00 Emission en romanche. 16.30 Orch. récréatif de Beromunster. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Météo. Actualités. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 21.30 Les jeunes entre eux. 22.15 Inf. Météo. Commentaires. 22.25-23.25 Jazz d'Amérique.

Vendredi 27 juin 1969

Premier programme

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
6.00 Bonjour à tous! Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 8.30 Revue de presse. 9.05 Les jolies colonies de vacances. 11.05 Mon pays, c'est l'été. Spécial-vacances. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre.

que. Série d'alertes. 8. Interjection. Poète hongrois. Un explosif particulièrement puissant. 9. Langue romane. Détenu. 10. Phidias en fut un fameux.

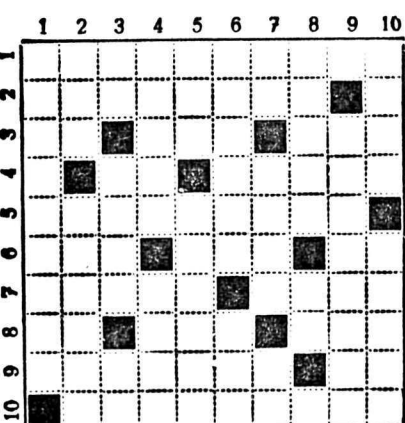
VERTICALEMENT

- 1. Il n'a aucun scrupule. 2. Appel. De vrais petits cochons. 3. Adverbe. Homme d'équipe. Préfixe. 4. Ville de Suisse. Punit sévèrement. 5. Sa gorge est serrée. Il peut être foncier. 6. Bateau de cabotage à deux mâts. Ille française de l'Atlantique. 7. Sur la carte d'un docteur. Roulées. Mot d'enfant. 8. S'étalant vraiment quand ils tombent. Note. 9. Fameux ébéniste. 10. Dans le manche du couteau. Qui n'en veut pas démordre.

Solution de mercredi

- Horizontalement. — 1. Jouvenceau. — 2. Ai. Avertis. — 3. Usé. Os. Age. — 4. Nonne. Glu. — 5. Inné. Frein. — 6. Avale. Li. — 7. SM. Edicule. — 8. Eut. IP. Lev. — 9. Réprouver. — 10. Mariette.
Verticalement. — 1. Jaunisse. — 2. Oison. Mura. — 3. Enna. Ter. — 4. Va. Névé. Pi. — 5. Evoé. Adiré. — 6. Nés. Flipot. — 7. Cr. Grec. Ut. — 8. Etale. Ulve. — 9. Aiguillée. — 10. Usé. Nièvre.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1. Instruments de musique. 2. Elle revient souvent au foyer. 3. Exprime le mépris pour les soins de la peau. Canton de Suisse. 4. Il protège une phalange. Jette le gant. 5. Elle dispose, arrange. 6. Il n'est pas facile de s'en faire un. Brame. Abréviation pour un patron. 7. Elle peut être économi-

PILOTE TEMPÊTE



Jacques se souvenait aussi de cette mystérieuse statue, du géant endormi, et qu'il se demandait ce qu'un monument de cette taille pouvait bien faire là, caché au milieu de la forêt. Le plus singulier, c'est que cette monstrueuse statue avait quelque chose de familier pour lui, comme s'il l'avait toujours connue. Elle servait probablement de temple à une secte religieuse, mais elle ne disposait pas d'une entrée normale. C'est

seulement après avoir cherché longtemps et grimpé sur l'énorme construction qu'il découvrit une trappe qui menait à l'intérieur mystérieux, où des ondes bruyantes l'empêchèrent de penser normalement. Par le bras du Dormeur, Jacques atteignit l'intérieur, où une lumière diffuse créait des formes bizarres et où des voix marmottaient des prières incompréhensibles. Etait-ce là l'écho de sa propre voix?

SALOMÉ

feuilleton

IRÈNE DURAND

Editions « Mon Village » Vuillierens

3

— Mère, c'est si remuant, des petits de quatre et six ans! Et le Hansli est si lourd! C'est tout son père! Il sera superbe! Je le regarderai d'en bas, quand il aura vingt ans!

La grand-mère riait de toute sa bouche édentée, elle rayonnait et lança:

— Comme tu regardes leur père!... Ça me fait sourire, des fois! Qu'est-ce qu'il a pensé de se chercher un bout de femme comme toi? Mais il te reluquait depuis tes quinze ans! Il a cru que tu pousserais encore! Même à votre mariage, à dix-huit ans, tu pouvais grandir!...

— Je ne vous plais pas ainsi mère? A lui, je lui plais! Il le dit du moins!

Salomé répondait tout en versant l'eau dans la bassine et en dépliant la serviette, d'un ton boudeur et coquet; sa belle-mère était la seule au monde avec laquelle elle jouait parfois à la petite fille aimée! La seule qui la chérissait vraiment, à part son mari... Mais ça, c'était autre chose, et un nuage passa sur son front...

— Ça n'a pas d'importance! Tu es la meilleure et la plus aimable fille que j'aurais jamais pu avoir dans tout le village et peut-être dans le canton...

Elle s'arrêta, pensive, pour imaginer cette vallée du Rhône, dont elle ne connaissait que le chef-lieu, Sion...

Salomé, heureuse, lavait la femme âgée avec tendresse, elle oubliait souvent que ce n'était pas là sa vraie maman qu'elle soignait! Du reste, comment aurait-elle pu évoquer sa mère, qui était morte en lui donnant le jour? Elle n'avait eu qu'une simili-maman, en la personne sèche et dure de la grand-mère paternelle, femme austère, critiquante, qui éloignait le père du foyer, le vissant aux tables des cafés! Que Dieu soit cent fois béni de lui avoir envoyé cette excellente femme comme belle-mère! Quand tout fut fini, Salomé se pencha à l'une des minuscules fenêtres, par-dessus les géraniums, et héla Vréneli:

— Hé! toi, monte!...

Une chaise bousculée dans la cuisine, un pas pesant et la fille entra, avec un sec:

— Salut, petite mère!

Tandis qu'elle montait, la mère avait glissé un peu dans son lit en un instinctif geste de crainte:

— Sors-toi un peu de ton duvet! Je me demande comment Salomé te lave, comme ça sous les draps?

Personne ne répondait aux critiques continuelles de la fille aigrie, laide avec son dos voûté, ses bras trop longs, son visage jauni et osseux. Les deux femmes tirèrent la mère du lit et elle serra les dents pour ne pas crier devant Vréneli. Elles l'habillèrent et l'installèrent sous la galerie, qui était

longue, faisant le tour d'une partie du chalet, exposée au soleil levant; plus tard, il y aurait de l'ombre; la malade était bien ainsi, parmi les fleurs et surveillant ce qui se passait sur la route, dans le potager, dans les prés autour de la maison. Ces prés qu'ils avaient achetés il y avait juste quarante ans, le père et elle, et où les vaches paissaient en ce moment, en attendant de monter à l'Alpe.

A peine la vieille femme est-elle assise dans son fauteuil que Vréneli redescend; elle va travailler au bureau de la poste, qui ouvre à huit heures. Salomé donne à sa belle-mère le tricot, qui l'occupera pendant toute la journée! Elle court chercher le déjeuner qu'elle réchauffe; la tasse fume et le « chachaud » sent bon le beurre fondu! La pomme sent la cave! La grand-mère a le cœur en joie! Une si bonne bru, et les trois petits-enfants qui vont venir! Si au moins on la laissait les garder! Elle se met à soupirer. A peine y a-t-elle songé qu'un flot de vie se précipite sur elle par la porte qui s'est brusquement ouverte! On entoure ses genoux de petits bras déjà vigoureux, on frotte deux têtes aux frisures couleur de copeaux à ses mains caressantes! Deux voix aiguës crient ensemble:

— Salut grand-mère! J'ai bien dormi et Donata aussi! Après le café on viendra te redire bonjour!

Ambros, le plus grand, contemple le glacier, ces éclairs brillants, cette eau qui coule de partout, et qui fait sept cascades! Ces pics de glace pareils à des sucres d'orge! Cela le fascine toujours! « Il sera guide! » tremble souvent Salomé.

Le bébé suce un pouce rose et fixe gravement son aïeule, silencieux. Il a tellement ri avec sa mère, tout à l'heure, quand elle l'a soulevé vers le plafond bas, le faisant tourner et bondir en l'air! Soudain, il tend deux menottes grasses et nacrées vers la mère-grand et fait: « Mm!... Mm!... » Afin qu'elle le prenne et lui donne sa longue chaîne en doublé à tirailler! Salomé sait la joie que cela serait pour la mère!

— Tenez-le dix minutes pendant que je les installe; je lui donnerai son biberon près de vous: ils seront bien sages en bas, n'est-ce pas, les enfants?

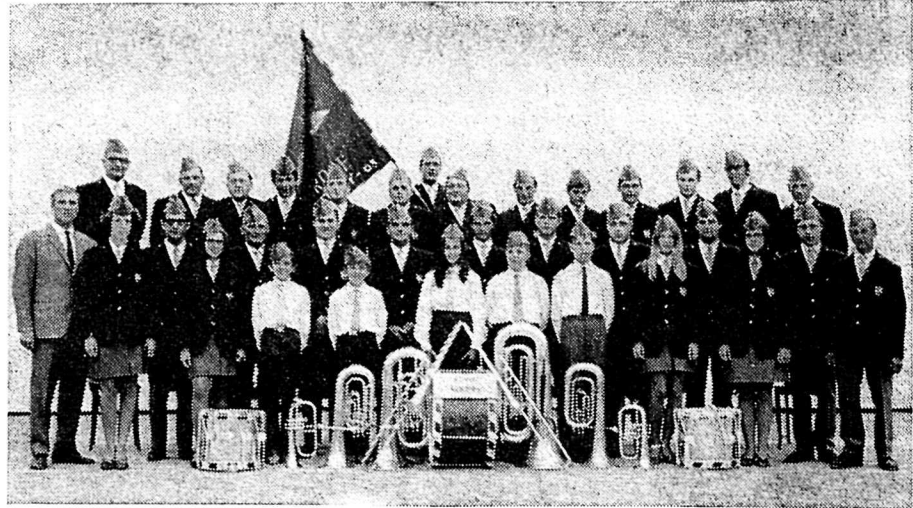
Le ciel d'azur est descendu sur la galerie, sur deux êtres parfaitement heureux, dont l'un finit sa vie et l'autre la commence! Il emplit les yeux gris de l'aïeule de flamme et de malice; il met dans ceux du petit enfant une frénésie de force inemployée; les doigts impatients tirent sur la chaîne de montre qui résiste; mais grand-mère n'est pas rassurée; elle tente d'expliquer au bébé:

— Pas tirer! Pas comme ça! C'est le cadeau de grand-père! J'y tiens! Alors, je peux pas te la donner! Gamin! Diable! Petit amour!





Monthey : avant une inauguration



« L'Aurore » dans ses nouveaux uniformes.

C'est donc aujourd'hui et demain que la Société de musique, l'« Aurore » de Monthey, inaugurera ses nouveaux costumes. Afin de marquer dignement cet événement dans la vie de la société monthey-sanne, une grande manifestation a été mise sur pied par un comité d'organisation désireux d'en assurer la parfaite réussite. C'est ainsi que le samedi l'Harmonie municipale de Monthey, la Sociale du Locle et le groupe folklorique du Bon vieux Temps de Troistorrens se partageront le podium avant de laisser la place à l'orchestre qui mènera le bal.

Le dimanche verra tout d'abord se dérouler le grand cortège qui s'ébranlera à 14 heures et qui empruntera l'avenue de la Gare depuis le collège pour rejoindre la place centrale et la place de fête de l'Ancien Stand par la rue du Simplon. Durant l'après-midi, les sociétés participant au cortège se produiront dans la cantine de fête. Parmi ces sociétés, relevons la

présence de la Sociale, du Locle, l'Union instrumentale du Mont-sur-Lausanne, l'Union, de Bovernier, la Fanfare municipale de la ville de Lausanne (première en première catégorie lors de la Fête fédérale des musiques ouvrières à Zurich) et, bien sûr, l'Aurore vêtue de neuf et qui donnera son concert durant la soirée.

D'ores et déjà, les organisateurs souhaitent vivement que le soleil soit de la partie. Pour faire face à toute éventualité, il a été néanmoins aménagé une cantine fort confortable à l'intérieur de laquelle les amateurs de musique ne manqueront certainement pas de prendre place. Relevons encore que la Société l'Aurore est placée sous la direction de M. M. Meyer et qu'elle est présidée par M. Alain Richard. Monthey vivra donc un week-end musical à l'occasion de cette manifestation qui marque d'une façon toute particulière la vie de la sympathique cité monthey-sanne.

Ensevelissements dans le canton

PLAN-CONTHEY : 11 heures, Mme veuve Eloi Germanier-Sauthier.

ÉVIONNAZ : 10 heures, Mlle Marie Coquoz.

Le FC Muraz dans le vent

Le cartel des sociétés locales avait accordé au FC Muraz les 28 et 29 juin pour l'organisation de sa fête annuelle. Le président Jean Turin et son comité ont donc pris leurs dispositions pour faire du prochain week-end un événement appelé à marquer d'une pierre blanche l'histoire du Haut-Lac.

Le FC Muraz a cherché à innover et présentera un programme inhabituel qui comprendra une partie sportive et une partie artistique. Nous ne voudrions pas minimiser l'apport des sociétés engagées, mais il est certain que la grande vedette de ces manifestations sera David Alexandre Winter. Le chanteur de charme hollandais se produira (sauf erreur) pour la première fois en Valais accompagné de son orchestre professionnel de six musiciens. La présence de D.-A. Winter sur le podium murien fait beaucoup de bruit et attirera évidemment toute la gamme régionale des minis, jeunes, moins jeunes et plus vieux qui aime sa voix chaude, prenante, sentimentale. Les éternels retardataires feront bien de se presser s'ils veulent encore trouver une place sous la cantine des Plavaux.

Les Armaillis de Conches, la Chorale et la Villageoise de Muraz prêteront également leur concours aux organisateurs, prouvant ainsi que le chant, la musique et le sport peuvent faire très bon ménage.

Nous vous donnons ci-après l'horaire détaillé mis sur pied par le comité d'organisation.

SAMEDI 28 JUIN :

14 h. 15 : S. O. Zurich - Raffineries du Sud-Ouest.

Une grande vedette et son bébé disent au revoir à Sion

La grande vedette suédoise, Ewa Aulin, qui éclipsa Brigitte Bardot aux Etats-Unis vient de passer trois mois de vacances dans notre canton. Elle vient de tourner le film à succès « Candy » et poursuivra son activité prochainement à Madrid.

Ewa Aulin a choisi notre canton pour se reposer car elle attendait un heureux événement.

Celui-ci s'est produit il y a 10 jours

à l'Hôpital régional de Sion. Un charmant garçon, le petit « Shawn » pesant 3 kg. 250 est venu au monde. Les soins les plus compétents et dévoués lui furent prodigués par le gynécologue responsable du service dans cet établissement.

Ewa Aulin a choisi Sion pour le calme reposant de son site, la tranquillité assurée par notre établissement hospitalier et surtout par l'excellente renommée que prend ce centre même à l'extérieur de notre pays.

Ewa Aulin, accompagnée de son petit Shawn et de son mari, l'écrivain John Shadow a quitté hier l'hôpital de Sion, enchantée de son séjour. La très jeune vedette, qui n'a que 20 ans, tint à remercier de tout cœur tous les responsables médicaux qui l'ont entourée de leurs bons soins. La sortie fut discrète, et voulue par son imprésario, M. Downs et se fit par le sud de l'établissement. Seul un caméraman des actualités fut autorisé à croquer l'événement parmi les superbes roses du jardin.

Ewa Aulin exprima son souhait de pouvoir bientôt revenir dans notre canton.

Samedi 28 juin 1969
Salle de la Coopérative
CHAMOSON

grand bal

DE LA SAINT-PIERRE

organisé par l'Harmonie « La Villageoise »
Orchestre JO PERRIER

Bar ☆ Cantine ☆ Buffet

P 36-37529

La pollution par le mazout de la plaine de Châteauneuf

M. Bernard Cottagnoud, député radical du district de Conthey, a posé au Conseil d'Etat la question écrite que voici :

« Le 3 novembre 1967, des quantités importantes de mazout en provenance des citernes de la firme Steinkohlen SA se sont infiltrées dans la plaine, dans la région de Châteauneuf/Conthey.

» Le Conseil d'Etat a immédiatement ordonné des mesures de protection qui semblent s'être révélées efficaces pour éviter la pollution de la nappe phréatique.

» Les dommages causés aux propriétaires des parcelles touchées ont été esti-

més par deux experts fonctionnant sous l'autorité du juge-instructeur, un des experts ayant été désigné par les lésés et l'autre par Steinkohlen.

» Or, cette dernière compagnie refuse maintenant d'indemniser les intéressés, contestant même la taxe de son propre expert.

» Devant pareille attitude, le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas devoir intervenir énergiquement auprès de Steinkohlen pour que celle-ci respecte les promesses faites à l'époque concernant les indemnisations ? »

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur Ernest GERMANIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

Elle adresse un merci spécial à la classe 1938, aux vétérans du FC Ardon, à la Jeunesse radicale d'Ardon, à la Société des AA, Martigny, l'Amicale de la cp 2/9, à la Maison M. Glassey, Sion, l'entreprise Paul Thomas, Leytron, le Service médico-social, Sion, les employés CFF.

Le Conseil d'Etat lucernois propose de créer une université de Suisse centrale

LUCERNE. — Dans un message qu'il soumet au Grand Conseil, le Conseil d'Etat lucernois propose que le canton ouvre, avec les autres cantons de la Suisse centrale, des négociations au sujet de la création d'une éventuelle université.

Le gouvernement lucernois motive son attitude, par le fait qu'il faut éviter un sous-développement de certaines régions suisses, face à d'autres régions florissantes. Une université permettrait à la Suisse centrale de « tenir son rang ».

L'affaire du drapeau bernois au mat de la caserne Mise au point des autorités militaires

BURE. — Au cours d'un entretien avec un représentant de l'Agence télégraphique suisse, le colonel Naef, commandant du gr. rgt ob. 1 (groupement régiment d'obusiers 1), stationné à Bure, a catégoriquement démenti les informations données par l'édition de vendredi matin d'un quotidien bruntrutain. Selon ce journal, des soldats romands se seraient vexés que l'on ait hissé le drapeau bernois au mat de la caserne et de ce qu'un de leurs camarades aurait été puni pour avoir arboré sur sa vareuse, un écusson jurassien.

Le colonel Naef a déclaré que tout cela

était faux. Le seul drapeau qui flotte sur la caserne de Bure est le drapeau suisse. Aucun soldat n'a été puni pour avoir arboré d'écusson jurassien, la seule sanction prise l'ayant été lors d'un cas d'ivresse. Le colonel Naef, qui a insisté sur le fait que les soldats en service à Bure sont des Romands, a souligné combien la population locale avait bien accueilli les militaires. « Le seul drapeau bernois visible dans la caserne de Bure est un fanion de 15 centimètres sur 15, appartenant à un officier qui l'a placé sur son bureau », a précisé encore le colonel Naef.

chronique suisse

Hier, M. W Spuehler a longuement discuté avec le chef de la diplomatie yougoslave

BERNE. — Au cours de la deuxième journée de sa visite officielle en Suisse, M. Mirko Tepavac, secrétaire d'Etat yougoslave aux affaires étrangères, a fait une visite de courtoisie, vendredi matin, au président de la Confédération, M. Ludwig von Moos, avant de rencontrer M. Willy Spuehler, chef du Département politique fédéral.

Les deux chefs de la diplomatie ont participé à une séance de travail vendredi matin, séance qui fut reprise l'après-midi, après le déjeuner offert par le Conseil fédéral à la maison de Wattwil. Entourés

de hauts fonctionnaires du Département politique et de la Division du commerce, MM. Spuehler et Tepavac — ce dernier étant accompagné par MM. Vosniak, remplaçant du secrétaire d'Etat, et Mandic, chef de la section européenne du Ministère yougoslave des affaires étrangères, devaient premièrement faire un tour d'horizon des questions politiques internationales et aborder les relations bilatérales entre la Suisse et la Yougoslavie, notamment en ce qui concerne les questions économiques, financières et touristiques. De source autorisée, nous apprenons qu'il est

vraisemblable que le ministre yougoslave ait encore abordé les problèmes des nations non engagées et de la conférence de sécurité. (Un communiqué final sera publié à l'issue des entretiens.)

Au déjeuner, on remarquait notamment, aux côtés de M. Willy Spuehler, MM. Pierre Micheli, secrétaire général du Département politique, H. Keller, ambassadeur de Suisse en Yougoslavie, Raymond Probst, de la Division du commerce, Hans Miesch, chef du service politique est, et Charles-Albert Wetterwald, chef du protocole. Quant à M. Tepavac, il était accompagné de M. Ljubo Ilie, ambassadeur yougoslave en Suisse, ainsi que des membres de sa délégation.

Tessin

Protestation de l'Union suisse de crémation

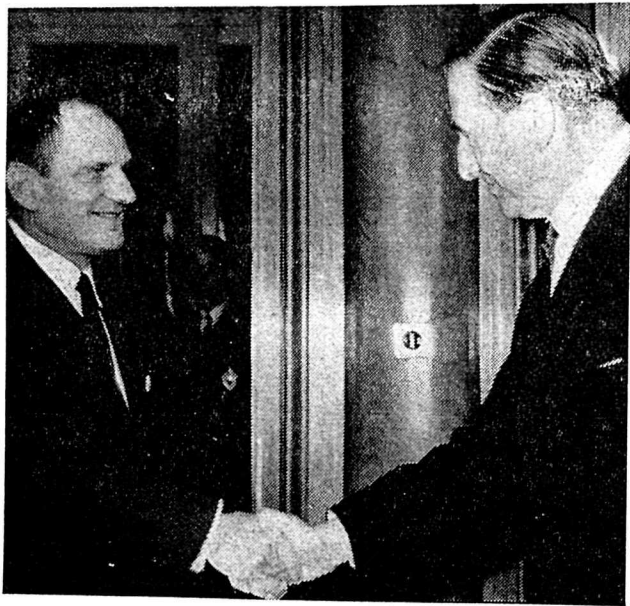
LUGANO. — L'Union suisse de crémation, réunie en assemblée générale à Lugano, a appris avec consternation qu'il existe des cas où la famille ne tient pas compte de la volonté librement et clairement exprimée par un de ses membres de faire incinérer et non inhumer sa dépouille mortelle.

L'Union suisse s'élève contre ce mépris du droit des gens qui veut que chacun puisse disposer librement de son corps. Elle condamne avec vigueur cet abus de confiance et demande aux autorités compétentes d'étudier toutes mesures utiles pour faire respecter les dernières dispositions prises par une personne avant sa mort.

Un conseiller national dévalisé

LUGANO. — Alors qu'il siégeait au Conseil national à Berne, M. Ugo Gianella, de Lugano, a été victime d'un vol. Des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans sa pharmacie, au cours de la nuit de mardi à mercredi. Après avoir forcé le coffre-fort, ils se sont emparés de tout son contenu : 130 francs suisses et 50 000 lire italiennes.

Selon les premières constatations, il ne semble pas que les voleurs aient dérobé des produits pharmaceutiques. Les réserves de stupéfiants n'ont pas été touchées.



Le ministre yougoslave a été reçu hier matin par M. von Moos, président de la Confédération, puis par M. Spuehler, chef de notre diplomatie. Voici Son Excellence Miko Tepavac, à gauche, et à droite, le président de la Confédération, M. Ludwig von Moos.

Lucerne: trois millions de visiteurs au Musée suisse des transports

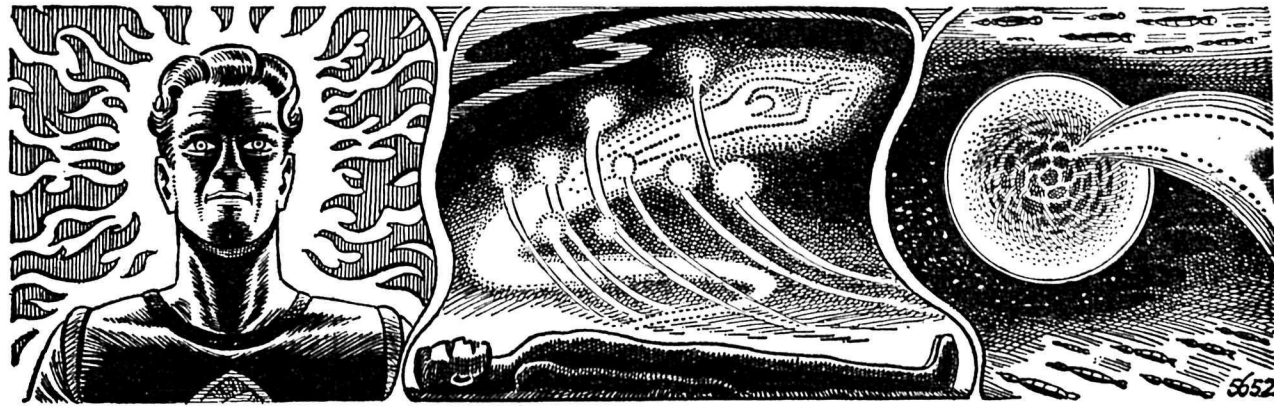
Mme Emmi Wiedmann, infirmière à la clinique infantile de Bâle, a été fleurie et honorée vendredi lorsqu'elle se présenta au Musée suisse des transports à Lucerne. Elle était en effet la trois-millionième visiteuse de cet établissement. Elle a reçu la médaille conçue par Hans Erni pour le Planetarium, qui s'ouvrira le 1er juillet,

un abonnement demi-tarif sur les CFF et un livre sur Lucerne. L'affluence des visiteurs au Musée suisse des transports a dépassé toutes les prévisions faites au moment de la création, si bien que l'on procède aux aménagements et agrandissements nécessaires avec diligence.

L'horoscope

- LE CANCER** (22 juin - 23 juillet). — Ce sont Uranus et Vénus qui s'occupent de vous cette semaine, avec grâce et ferveur. Vos pensées vagabondent certainement, même un peu trop. A vous de régler vos actes et vos décisions. Votre caractère enjoué et généreux vous accorde de nombreux amis(es). Satisfactions diverses. Il s'agira de savoir faire un tri parmi tous ceux et celles qui vous entourent.
- LE LION** (24 juillet - 23 août). — Des problèmes importants trouveront leur solution. Concentrez vos esprits. Des difficultés seront promptement écartées, mais il y va de votre activité personnelle. Vous conduirez à chef en cette zone une initiative personnelle importante, et qui vous fera apprécier de votre entourage. Vous en retirerez d'heureuses conséquences. En général, vous savez être énergique et décidé.
- LA VIERGE** (24 août - 23 septembre). — Impulsivité, animation spirituelle, un peu de nervosité peut-être. Veillez à ne rien exagérer. La période est bénéfique, constructive, elle pourrait être lumineuse. Il y a dans votre ciel des signes indiquant une réussite, ou une grande joie prochaine. Les affaires de cœur sont chanceuses, sans plus. D'ailleurs, présentement, vous n'y portez pas un intérêt particulier.
- LA BALANCE** (24 septembre - 23 octobre). — Votre tendance vous inciterait à bâtir certains châteaux en Espagne, à vous imaginer certaines réalisations que vous espérez, mais que vous savez ou devriez savoir irréalises. Modérez vos desirs. Dans son ensemble, la huitaine s'annonce harmonieuse. Mais ne perdez pas un temps précieux à poursuivre certaines chimères. L'équilibre de votre vie en dépend.
- LE SCORPION** (24 octobre - 22 novembre). — Vos planètes ont tendance à vous guider vers des actes catégoriques. Est-ce heureux? Il peut en sortir autant de bien que divers ennuis. A vous de savoir y songer avant d'agir, de méditer calmement. Dans les affaires, les précisions sont excellentes. Des suggestions viendront à vous. Elles paraissent acceptables, tout au moins intéressantes. Heures attachantes en général.
- LE SAGITTAIRE** (23 novembre - 22 décembre). — Votre intention serait d'aller droit devant vous, et de l'avant. Pourtant, vos étoiles vous conseillent la prudence, la réflexion. Une pétulance excessive est nuisible. Méiez-vous des flatteries, écarter la sensiblerie et la crédulité. Ne croyez pas aux compliments. Vous traversez une période excellente à plus d'un titre. Conservez-en le bénéfice avec habileté.
- LE CAPRICORNE** (23 décembre - 21 janvier). — Des changements, des transformations ne sont pas impossibles. Dans quels secteurs? Il est difficile de le dire avec précision. Pluton les facilitera. Mars et Jupiter vous surveillent. Conservez une juste mesure en beaucoup de choses. Un être averti en vaut plusieurs. Laissez-vous conduire par l'être qui vous aime. La vie personnelle est harmonieuse. Contacts charmants.
- LE VERSEAU** (22 janvier - 19 février). — Neptune, et plus encore Vénus sont en posture parfaite. La semaine doit être bonne pour vous. Suivez vos inspirations constructives. Ecartez de votre personne les idées volages. Dans tous les secteurs, la huitaine doit être bonne. Vous avez de la chance. Une surprise agréable vous attend. Ne conduisez rien avec mollesse. L'époque est à l'énergie et à la décision.
- LES POISSONS** (20 février - 20 mars). — Les relations amicales pourront vous être profitables. Intense activité spirituelle et travail créateur, à condition que vous suiviez les conseils qui vous sont donnés. Mais encore, sachez choisir vos conseillers. Ils ne sont pas tous désintéressés. Huitaine attachante, aimable, souriante.
- LE BÉLIER** (21 mars - 20 avril). — Vénus et Mercure, étroitement associés, vous accordent tous deux leur sympathie agissante. C'est la joie de vivre, l'animation spirituelle alliée à beaucoup d'autres possibilités. En cette huitaine, une date marquante s'inscrit dans votre vie. Elle sera rose, dans tous les cas fort souriante. Il en résultera des heures agréables parfumées, selon la manière dont vous réagirez.
- LE TAUREAU** (21 avril - 21 mai). — Grosse activité et actions dynamiques. Le labeur ne manque pas. Agissez, l'heure vous y convie. Il importe de profiter des possibilités offertes et présentes, favorables et intéressantes. La période sera en principe faste, rémunératrice et reconfortante. En bref, les affaires seront prospères. Elles continueront à l'être, mais il vous faudra demeurer vigilant(e) et actif(tive).
- LES GÉMEAUX** (22 mai - 21 juin). — Votre esprit est singulièrement attiré par des présences agréables, certainement sympathiques, des rencontres imprévues et charmantes. N'hésitez pas : suivez vos impulsions. Sur le plan sentimental, la zone est attirante, constructive. Montrez parfois de l'énergie et sachez faire valoir vos idées et points de vue. La huitaine s'oriente du côté de l'optimisme.

PILOTE TEMPÊTE



A l'intérieur du Dormeur, Jacques Tempête avait écouté en silence la voix du prophète, composée de toutes les voix. Et tout se passa en effet comme il avait été prédit. Son corps avait absorbé d'énormes vagues d'énergie. C'était comme s'il se préparait à recevoir la source de toutes les sciences, de tous les pouvoirs, chargé et endurci pour un combat de titan. Il n'était plus maître de sa volonté, mais devenu seulement une arme

terrible pour sauver Durna de la destruction totale. Voilà comment fut fait le Marteau de Slyn! Et pendant que les peuples de Durna priaient leurs dieux de leur pardonner leurs fautes, Slyn comme un ouragan filait à la rencontre de l'Etoile Sauvage qui devait détruire Durna irrémédiablement. Le Marteau perça la mince enveloppe de l'incandescent magma.

SALOMÉ

feuilleton

IRÈNE DURAND

Vullierens Editions « Mon Village »

5

Le lieu favori de Salomé, dans tout le pays, apparaît : la chapelle des Hautes-Marches, à mi-chemin de la pente abrupte qui surplombe la vallée des Dreimatten ; elle vient souvent y entendre la messe du dimanche ; elle en aime la solitude !

Les trois paires de jambes continuent la descente ; les enfants sont pleins de joie : à ce prochain tournant on verra la vallée, la nouvelle route et le père ! On le distinguera à sa chemise blanche, qui est la seule, à moins qu'il ne soit à torse nu, comme les autres ? On criera jusqu'à ce que la voix s'enroule ; on agitera des branches de coudre, et, tout à coup, on sautera sur la belle route neuve ! Et alors, on court aussi vite que possible et c'est chaque fois un dépit pour Donata qui a encore de si petites jambes ! Ambros est déjà enlevé par les bras du père qu'elle court encore ! Mais elle a sa revanche : sitôt qu'elle est à un mètre de lui, Matthias pose Ambros et expédie la petite fille vers le ciel ! Il la garde un bon moment sur le bras, très fier, faisant mine de ne pas voir sa femme avant qu'elle ne soit tout près de lui ! On ne montre pas ses tendres sentiments devant les autres, toujours prêts à ricaner, surtout que d'aucuns la reluquent et ragent un peu d'avoir à la maison une femme quelconque.

En effet, les dix hommes ont arrêté de travailler ; leurs moustaches sortent des buissons et ils se cherchent un coin pour manger ; l'arrivée de Salomé est le signal de midi, bien que l'on entende très distinctement la cloche de Saas-Tiefen au fond de la vallée ou encore le klaxon de l'auto postale qui arrive à midi précis devant l'hôtel de Tannen. Mais ce n'est pas là ce que l'on guette : après quatre heures de travail épuisant, on a besoin d'un visage étranger pour vous sortir de cette ronde infernale ! Surtout, d'oublier les binettes sévères de l'ingénieur et du directeur des travaux, qui ont justement passé les deux ce matin. Ils ont tout critiqué, mettant le contremaître de mauvaise humeur. Pour se remettre, celui-ci est parti dîner à l'hôtel. Alors, ce matin, on est seul pour le repas et on s'en donnera, à se raconter des histoires !

« D'abord, pense le casseur de pierres, qui est le plus âgé, on va passer un agréable moment avec cette gentille famille ! Elle restera bien un bon quart d'heure ! Cette petite femme est la plus jolie du village ! Elle vous a un air de fillette, mais décidée, avec ça, et si brave ! Jamais vu des frisons aussi dorés que ça, ni une bouche, ni un nez si mignons et intelligents ! Dire que ce géant silencieux et rude a ramassé cette perle du village ! Pourquoi elle l'a accepté, quand tout le monde l'a vue fréquenter le fils à M. Zurmatten ? Voilà qui aurait au moins fait un beau couple ! Bien assorti ! Un gaillard jeune, souple, fin, le vrai type du guide bien élevé !... Bien sûr que son père n'aurait jamais consenti ! Un grand hôtelier ! Enfin !... elle a l'air bien heureuse de ses « bouèbes » !... Y sont superbes !... »

Le casseur de pierres se met à mâchonner son gruyère et

le pain frais, tout en lampant à la bouteille et guignant la petite famille par-dessus le goulot. Salomé s'est assise sur le talus auprès de son homme et déballe le repas. « Ce qu'il est gâté, quand même, ce géant ! Pas une femme n'a tant de soin, dans nos maisons !... On est un peu envieux du beau saucisson qui vient d'Italie, de la salade de pommes de terre bien assaisonnée, du fromage tellement à point et du « chachaud » croquant. Rien ne manque pour l'estomac d'un colosse ! Et les copains de humer l'air ! Mais, ce qui les rend souriants, c'est qu'ils savent bien que le bon géant Matthias boit plus qu'il ne mange. Sans être ivrogne le moins du monde, il supporte le vin mieux que quiconque. Et, aussitôt la femme partie et engagée dans le sentier, disparue dans la forêt, ils auront tous les restes du mari, c'est-à-dire les trois quarts du manger.

Pour Salomé, c'est pénible de venir chaque jour apporter le repas de midi à son homme. Mais cette corvée perd un peu de son poids lorsque, arrivée au but, elle sent le réconfort que sa présence procure à la cohorte des travailleurs.

Elle salue chacun avec un large sourire, elle parle, elle questionne :

— Alors, quoi de neuf ?... Voilà l'auto postale qui démarre de Tannen ! Ce que c'est beau, cette longue voiture. Quand la route sera finie, je la prendrai pour remonter ! Il y a l'air d'avoir du monde ! La saison commence !...

Les enfants croquent leurs pommes. Les hommes mastiquent. Tout est calme et amical ; cette femme aux yeux de myosotis a, comme ça, l'habitude d'apporter avec elle une sorte de paix... Dans le silence, on entend démarrer le moteur de l'auto postale.

— Y sont pas tous pour en haut, dit le casseur de pierres ; y en a pas mal pour la halte, à cause du lac ! En tout cas, y en a un qui est pour le village, sûr ! Qui est de chez nous et qui y restera ! J'en suis content ! On n'est jamais trop de braves gens !...

— Qui de si brave arrive ? demande Matthias pour dire aussi quelque chose.

— On m'a dit hier que le troisième fils de l'Hôtel « Strahlhorn » rentre au pays. Il sera guide en été et en hiver professeur de ski, ou les deux ; il aidera chez son père les jours de chômage. Y sait quatre ou cinq langues, a des diplômes suisses et étrangers, et il est lieutenant. C'est quelqu'un !...

Le plus âgé a dit cela sans malice, avec étourderie, comme souvent gaffent les vieux qui perdent un peu la mémoire ! Il lève les yeux de dessus ses sardines, étonné du silence et voit Matthias qui reste comme figé. Il a même pâli, lui d'ordinaire si rouge ! Il regarde Salomé et la voit toute blanche !... Elle s'est étendue sur l'herbe fleurie du talus, pareille à une abeille qui serait tombée morte !...

Il comprend trop tard la gaffe !

"BOUTIQUE"

Rose Bertin

Ambassadrice de la Mode Parisienne

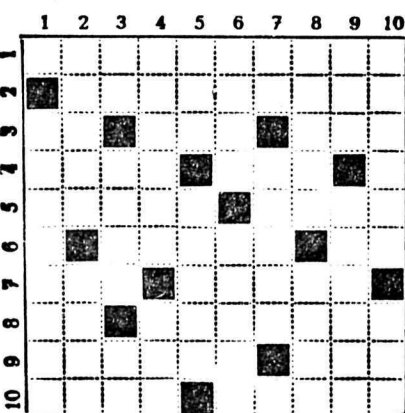
Modèles • prêt à porter • choisis dans les collections des grands spécialistes de Paris

Balmain - Castillo - Jean Patou - Nina Ricci - Philippe Venet

Avenue de la Gare 2 Lausanne Tél. 22 34 08

Magasin ouvert le samedi

MOTS CROISÉS



Appel. 7. Noncé d'une propriété physique. Port de la Finlande. 8. Accueilli. Ver marin. 9. Aime à croire. Saint qui fut archevêque. 10. Etoffe d'ameublement. Sculpteur allemand.

VERTICALEMENT

1. Nom d'un petit rigolo. 2. Courbe fermée. Cours d'eau anglais. 3. Ancienne mesure. Résidu d'une distillation. Pianissimo. 4. Buts. Eclous. 5. On y coupe des trèfles. Les espaces célestes. 6. Se lit sur une caisse d'emballage. Qu'on ne voit pas souvent. 7. Conjonction. Joli noir. 8. Arme à long canon. Indique une multiplication par mille. 9. Monta un fameux bateau. Administrateur colonial anglais. 10. Est furieux. Obtenus.

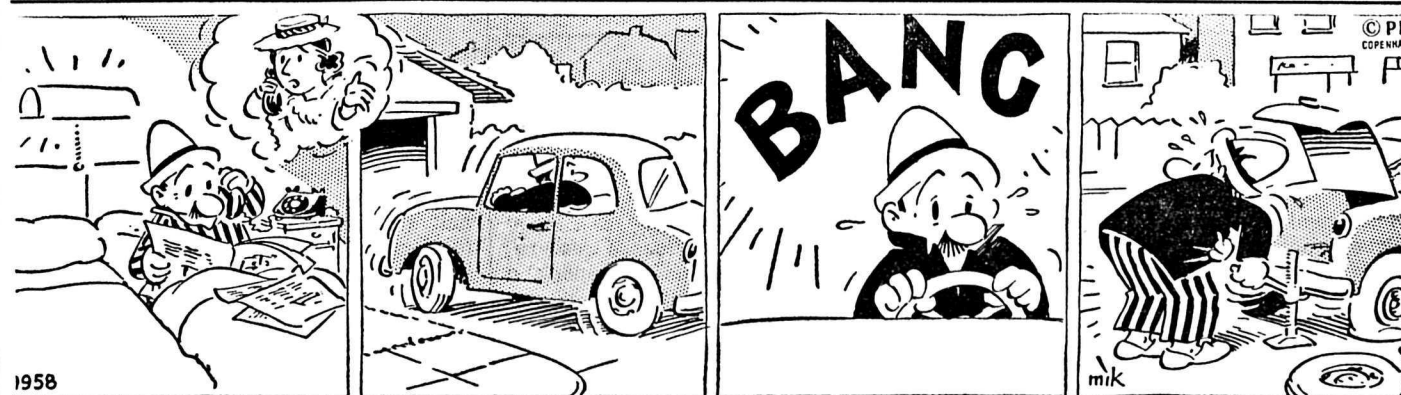
Solution de vendredi

Horizontalement. — 1. Carottier. — 2. Plier. Ille. — 3. Ré. Méat. Il. — 4. Orne. Miami. — 5. Scarpa. Sig. — 6. Seize. Ni. — 7. Eté. Forcée. — 8. Rosa. Nio. — 9. Et. Grègues. — 10. Soyeuse. Te.

Verticalement. — 1. Prospères. — 2. Clerc. Toto. — 3. Ai. Nases. — 4. Réméré. Age. — 5. Ore. Pif. Ru. — 6. Amazones. — 7. Titl. Erige. — 8. Il. As. Cou. — 9. Elinimé. Et. — 10. Religieuse.

HORIZONTALEMENT

1. Général qui fut tué durant son sommeil. 2. Mouvement oscillatoire rapide. 3. Bruit de caisse. Le solitaire en est un. On le passe en repassant. 4. Ile ou fleuve. Si grand. 5. Qui réside à l'âge. Ancien duché germanique. 6. Sa course n'a pas de terme.





ON A INAUGURÉ OFFICIELLEMENT HIER Le barrage de Mattmark



Tout est maintenant terminé.

(photo Kläg, Brigue).

Le barrage de Mattmark est très certainement le barrage suisse le mieux connu, hélas ! dans le monde.

C'est à dessein que nous écrivons « hélas ! » car Electrowatt, qui a réalisé ce barrage, se serait bien passé, et le Valais avec, d'une telle publicité.

C'est en effet dès le 30 août 1965 que ce barrage est devenu le point de mire du monde entier, à la suite de la terrible catastrophe survenue ce jour-là, lorsqu'un pan de glacier de l'Allalin, s'étant détaché, écrasa une partie du village ouvrier, tuant 88 personnes.

Ce fut un deuil cantonal, encore qu'il y eut beaucoup plus d'ouvriers italiens au nombre des victimes, que de Valaisiens. Mais ce drame avait à tel point bouleversé notre canton que le cortège, clou des manifestations organisées pour commémorer le 150e anniversaire de l'entrée de notre canton dans la Confédération, fut annulé.

Aujourd'hui, moins de quatre ans après ce drame, le barrage a été officiellement inauguré.

C'est donc dire, une fois encore, que, malgré le drame, malgré les deuils, la vie a ses exigences et que le travail a dû continuer.

Cependant, une pensée émue a été adressée à ceux qui ont perdu la vie lors de cette réalisation.

Qu'aurions-nous fait sans eux ?

Un discours qui nous a particulièrement frappé, c'est celui prononcé par M. Magnenat, président du Synode valaisan. Cet orateur a demandé qu'on se souvienne des travailleurs étrangers et qu'on leur accorde le respect qu'ils sont en droit d'attendre d'un pays qui réalise des œuvres aussi grandioses, aussi enrichissantes, grâce, en bonne partie, à leur travail.

Ces ouvriers étrangers et, bien sûr, les ouvriers suisses ont construit à 2204 mètres d'altitude un barrage d'une hauteur de 120 mètres au maximum, long de 780 mètres, avec une largeur de 9 mètres au sommet et de 37 m. 50 à la base. Dix millions et demi de mètres cubes de matériaux ont été nécessaires à cette réalisation, dont la puissance installée est de l'ordre de 235 500 kWh.

Cette puissance permettra de produire 567 millions de kWh et a coûté la bagatelle de 480 millions de francs.

Quelques dates historiques de la construction

Qui dit inauguration dit forcément discours historiques. De ces discours, il ressort que c'est le 25 mars 1959 que fut constituée la Société des Forces hydrauliques de Mattmark SA, société ayant le but d'exploiter les forces hydrauliques de la Viège de Saas et de ses affluents,

ainsi que celles du Riedbach, situé dans le bassin versant de la Viège de Zermatt.

En 1958, débutèrent les travaux de construction des routes d'accès. Deux ans plus tard, soit en mai 1960, les travaux principaux commençaient et, à fin juin de la même année, la centrale de Saas-Fee était mise en service, alors que celle de Stalden l'était en décembre 1964.

En 1965, année des événements, ce fut la première mise en eau de la retenue de Mattmark. En juillet, la centrale de Zermatt entra en service et, le 30 août, c'était la tragédie.

Les travaux continuèrent, bien que retardés par l'action de secours immédiatement entreprise afin d'arracher tous les corps à la masse de glace les recouvrant, et, au printemps 1966, l'exploitation partielle du complexe débutait.

Tous les pionniers des barrages étaient présents

La journée d'inauguration mise sur pied débuta par la bénédiction officielle du barrage par Mgr Adam, évêque de Sion.

Plusieurs centaines d'invités participèrent à cette cérémonie, qui fut agrémentée par des productions des fanfares de la vallée. Au nombre de ces personnalités, on notait la présence de M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, celle de M. Arthur Bender, président du gouvernement valaisan, ainsi que celles de MM. Lorétan et von Roten, conseillers d'Etat.

Tout ce que notre pays compte en fait d'ingénieurs spécialistes en matière hydraulique était présent à Mattmark, ce qui témoignait bien de l'importance de cette journée.

De nombreux discours furent prononcés par MM. Arthur Winniger, président de la Société Mattmark SA ; Hubert Bumann et Ernest von Roten, vice-président du gouvernement.

Il appartenait à M. Roger Bonvin de clore la série des discours. M. Bonvin le fit au double titre de chef du Département fédéral de l'énergie, des transports et télécommunications et d'ingénieur en génie civil ayant travaillé dans les barrages.

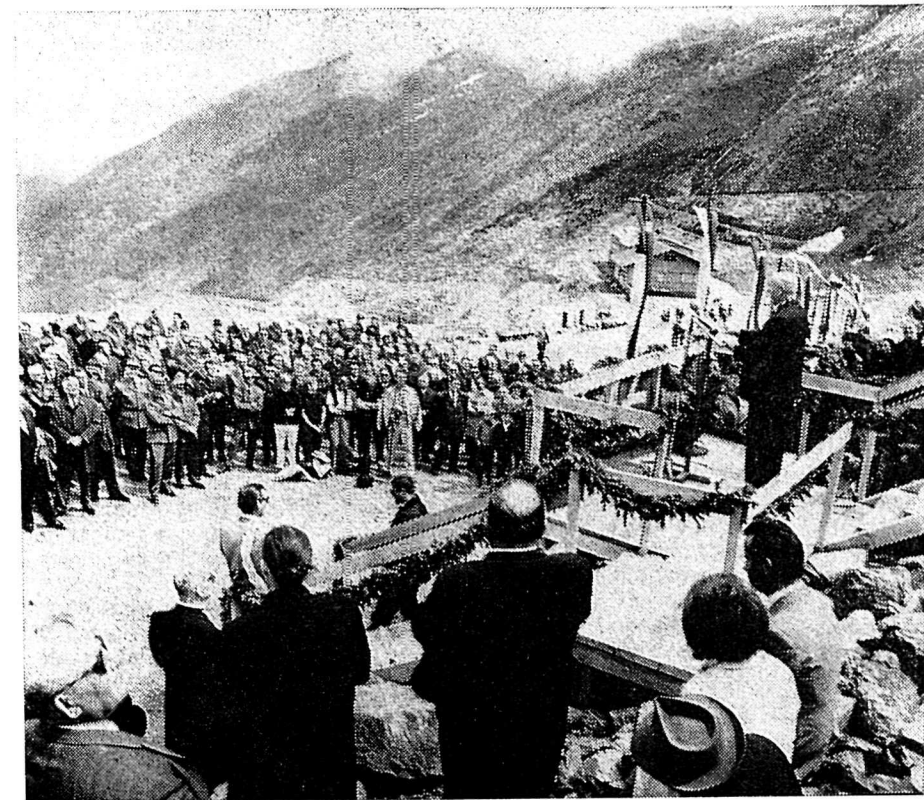
Une page de l'histoire de la grande épopée des barrages valaisans s'est tournée hier.

Elle était rouge.
Puissent les suivantes ne pas lui ressembler.

P. ANCHISI.



Des centaines de personnalités présentes.



Discours de M. Winniger, de l'Electrowatt (photos Valpresse).

SION

Concours de sténographie

Traditionnellement, l'Association internationale de sténographie « Aimé Paris » organise, chaque trimestre, des concours de sténographie pour l'obtention des certificats et diplômes. Ceux du trimestre d'été ont eu lieu le jeudi 12 juin. Voici le palmarès :

Obtiennent le diplôme de sténographie (vitesse 120 syllabes) :

Note 1 : Françoise Crettenand, Leytron ; Anne-Gabrielle Udry, Erde-Conthey ; Anne-Marie Emery, Flanthey-Lens ; Marie-Antoinette Vannay, Viognaz ; Jacqueline Bernet, Beuson-Nendaz ; Lydia Jnelten, Sion ; Arthémise Levrand, Euseigne ; Myriam Sermier, Sion ; Gilberte Saudan, Martigny-Combe ; Fabienne Berclaz, Venthône-Sierre ; Raymond Davès, Massongex ; Madeleine Métrailler, Baar-Nendaz.

Note 2 : Elisabeth Bruttin, Grône ; Sylviane Meunier, Martigny ; Andrée Rarelli, Sion ; Louise Fournier, Beuson-Nendaz ; Véronique Darioli, Sierre ; Gérald Coudray, Vétroz ; Joseph Clerc, Sion ; Jean-Léon Michelet, Basse-Nendaz ; Rose-Marie Cotter, Signèse-Ayent ; Jean-Michel Besse, Cotterg ; Rita Aprile, Sierre ; Denis Berthod, Nax ; Jacques-Antoine Tornay, Martigny-Bourg ; Dominique Burgener, Sion ; Maurice Michellod, Versegères ; Pierre-H. Wicky, Muraz-Sierre ; Colette Fragnières, Veysonnaz ; Edmée Théodoloz, Grône ; Huguette Lathion, Veysonnaz ; Lucie Glassey, Beuson-Nendaz ; Marie-Andrée Dessimoz, Prembloz-Conthey.

Obtiennent le diplôme de sténographie (vitesse 100 syllabes) :

Note 1 : Jean-Noël Dorsaz, Fully ; Danièle Ebener, Sion-Bramois ; Marie-Louise Pitteloud, Chermignon ; Anne Carrupt, Chamason ; Denise Bernet, Brignon-Nendaz ; Christine Brégy, Monthey ; Raymond Martignoni, Haute-Nendaz ; Christiane Brégy, Saint-Léonard ; Yolaine Payet, Sierre.

A la même époque, les élèves ont passé les épreuves des diplômes de commerce et de secrétaire. Le jury était composé de MM. le Dr Louis de Riedmatten, président du Tribunal de Sion ; le Dr rer. pol. Maurice Bovier ; Aloys Praz, licencié en droit ; René Pellet, licencié en sciences économiques.

Tous les lauréats ont été immédiatement placés par les soins de la direction.

Plusieurs élèves se sont aussi présentés aux examens du diplôme cantonal d'allemand ainsi qu'à ceux du diplôme d'anglais de l'Institut de commerce de Londres.

Le succès a été assuré par un enseignement donné par des professeurs spécialisés, tous hautement qualifiés et expérimentés et titulaires de grades universitaires. Mais le meilleur enseignement, pour être profitable, doit être vraiment assimilé par l'élève. C'est pourquoi l'Institut de commerce attache une grande importance à la connaissance psychologique des jeunes qui sont suivis, aidés, conseillés individuellement. D'étroits contacts sont aussi noués et maintenus avec les parents par des questionnaires, des réunions trimestrielles et des entretiens personnels. Tout est ainsi mis en valeur pour que les jeunes gens et jeunes filles puissent à la fin de leurs études aborder la vie professionnelle dans les meilleures conditions possibles, tant au point de vue de la préparation technique qu'au point de vue de la formation de la personnalité.

En accord avec le développement de l'industrie touristique dans notre canton et fort d'une expérience de plusieurs années de professeur principal à l'Ecole hôtelière de Lausanne, la direction de l'Institut de commerce a mis sur pied, cette année, une section hôtelière, préparant au diplôme de secrétaire-comptable d'hôtel. Les nouveaux cours, de six et neuf mois, reprendront le mardi 9 septembre, à 9 heures. Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, Dr Alexandre Theler, Institut de commerce, Sion, téléphone (027) 2 23 84.

La 28e année scolaire s'est terminée le dimanche 22 juin, à Gruyères, dans une ambiance de joie et d'amitié, où a eu lieu la distribution des diplômes et des prix.

Monsieur et Madame Charly Favre-Moulin, à Sion ;
Monsieur et Madame Benjamin Favre-de Quay et leurs enfants Régis, Patrice et Bruno, à Sion ;
Madame René-Pierre Favre-Schroeter et ses enfants Jean-Pierre, Dominique, Didier et Christian, à Sion ;
Mademoiselle Marguerite Leuzinger, à Sion ;
Mademoiselle Claire Leuzinger, à Sion ;
La famille de feu Henri Leuzinger, à Sion ;
Madame Benjamin Leuzinger, à Delémont ;
La famille de feu Madame Laure Baruchet-Favre ;
Monsieur et Madame Denis Favre, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
Madame Raymond Héritier-Favre, ses enfants et petits-enfants, à Sion ;
La famille de feu Lucien Roch-Favre, au Bouveret ;
La famille de feu Louis Favre, à Sion ;
La famille de feu Ciovis Delavy-Favre ;
Les familles Joris, Leuzinger, Chappex, Donnet, Barlatay, Deléglise, Borella, Grau, Favre,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Charles FAVRE

née Marie LEUZINGER
professeur de musique

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, que Dieu a rappelée à lui dans sa 88e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 27 juin, à 11 heures, en la cathédrale de Sion

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part



HÔTEL DE LA POSTE Martigny

Le restaurant de vos diners d'affaires

Tél. (026) 2 14 44

POUR LA COUPE DES ALPES

Finale, demain, entre Bâle et Bologne

Derniers résultats :

Alemannia Aix-la-Chapelle - Bologne	1-1
Zurich - Bayern Hof	3-2
Lausanne - Véronne	2-1
Bâle - Naples	2-3
Bienne - Waregem	2-2
Eintracht Francfort - Sampdoria	0-4

Classements finals :

Groupe I :					
1. Bologne	4	2	2	0	7-3 6
2. Alemannia	4	2	1	1	7-6 5
3. Lausanne	4	2	0	2	8-6 4
4. Bayern Hof	4	1	2	1	5-8 4
5. Zurich	4	2	0	2	5-8 1
6. Véronne	4	0	1	3	3-7 1

Groupe II :					
1. Bâle	4	3	0	1	12-6 6
2. Naples	4	2	1	1	8-6 5
3. Waregem	4	2	0	2	9-8 4
4. Eintracht Franc.	4	2	0	2	7-9 4
5. Sampdoria	4	1	1	2	7-10 3
6. Bienne	4	0	2	2	4-8 2

Une intéressante troisième place pour Lausanne-Sports

Lors des derniers matches du tour éliminatoire, les clubs suisses engagés dans cette coupe internationale ont connu des fortunes diverses. Tandis que Lausanne et Zurich, dans le groupe I, pouvaient confirmer leur récent succès obtenu trois jours plus tôt en disposant d'équipes italienne et bavaroise, que Bienne finissait mieux qu'il n'avait commencé en faisant match nul avec l'équipe belge de Waregem, Bâle, quant à lui, connaissait la défaite à la fin d'une partie, hargneuse, qui l'opposait à Napoli. Toutefois, la qualification des Rhénans était déjà assurée. Espérons pour laquelle ils n'alignèrent pas leur équipe au complet, se réservant par

la grande finale de vendredi soir sur leur stade de Saint-Jacques.

Les rencontres de mardi, pour certaines d'entre elles, faisaient figure de partie de liquidation. C'était le cas — semble-t-il — avec le match Eintracht-Francfort - Sampdoria pour lequel on était surpris en lisant ce résultat de 4-0 en faveur des Gênois, eux qui n'avaient pas fait grand chose jusque là dans cette Coupe des Alpes. Indifférence de la part des Belges de Waregem, qui sont venus à Bienne avec pas mal de remplaçants.

Par contre, rencontre serrée entre Aix-la-Chapelle et Bologne, car, en Rhénanie, c'était la première place du groupe I qui se disputait. Le partage des points suffisait aux Bolognais pour rester en tête. Ils ont réussi dans leur entreprise et seront donc les hôtes des Bâlois pour disputer, à ceux-ci, la finale de la Coupe.

Le grand spectacle bâlois

Cette rencontre de « B-B » aura le titre d'une grande finale, elle risque d'être plus ardue qu'on ne pourrait le souhaiter. En effet, les « tifosi », qui se sont déjà manifestés de curieuse façon avec la venue de Naples, pourraient bien être encore plus remuants avec la présence de Bologne, à Saint-Jacques. Comme, pour leur part, les Bâlois savent aussi s'extrioriser lorsque leur équipe est en compétition, cela va donner lieu à un certain vacarme ! On peut même craindre quelques incidents, dans le genre de ceux qui s'étaient déjà produits, il y a une année, lorsque les deux mêmes adversaires étaient en présence. Souhaitons que rien de grave ne se produise et qu'en fin de compte, le sport y conservera ses droits.

De toute façon, après les 10 500 spectateurs (sous la pluie) pour le match Bâle-Napoli, on se n'est pas attendu à un chiffre de cette partie décisive.

teurs. Ils étaient à peine 1000 pour assister à la dernière rencontre de la saison face à une première série italienne.

Cette désertion, le comité du L-S en a conscience et s'en plaint. Il n'est pas content non plus lorsque nous reproduisons la déclaration d'un « abonné de la tribune sud » s'insurgeant devant le fait qu'on lui réclame le supplément d'une « thune » par match pour voir jouer « son » équipe dans cette Coupe des Alpes. Alors qu'à Bâle, le club local, lui, sait encourager ses partisans en baissant le prix des places aux tribunes lors de la visite du Lausanne-Sports et invite ses abonnés aux matches de la même Coupe des Alpes et cela sans bourse délier.

Mais voilà. Lausanne n'est pas Bâle, ou vice-versa. Aussi, le comité du L-S tient-il à préciser que le règlement pour les coupes internationales ne permet pas l'entrée gratuite aux abonnés d'un club participant, comme c'est le cas pour ceux du stade olympique. Le geste du FC Bâle en faveur de ses membres, il doit le compenser par un versement (probablement forfaitaire) à la caisse centrale du comité organisateur.

Mais, une fois encore, Bâle n'est pas Lausanne ! A quoi attribuer cette différence ? Certainement à beaucoup de facteurs, que nous ne voulons pas analyser ici. Disons simplement que la plupart de ceux-ci sont tout de même connus des passionnés du football suisse.

Pour le moment, il ne reste plus qu'à laisser tomber le rideau sur la saison footballistique au stade olympique. Ce rideau remontera pour le premier acte du prochain championnat, dont l'ouverture reste fixé au 23 août.

Mentionnons encore qu'à l'issue du match contre Véronne, un journal de Suisse alémanique a fait remettre aux 18 joueurs de la première équipe du LS une montre en or. Ce cadeau, très apprécié, était la récompense à la meilleure performance d'ensemble de la saison pour un club de LNA. E. G.



Sportif mordu par un chien à Bâle

Le scandale n'a que trop duré

Si les dirigeants veulent éviter des incidents, qu'ils fassent comme au stade de la Pontaise, à Lausanne, qu'ils mettent des barrières ou qu'ils procèdent comme en Italie en mettant des protections.

Quand devant des millions de téléspectateurs, des chiens aboient sans cesse à une finale de coupe des coupes, gênent les joueurs qui font une remise en touche ou tirent en corner, notre réputation touristique n'a rien à y gagner.

Des articles ont d'ailleurs paru à l'étranger et qui n'étaient pas tendres après cette finale. Non, tant à Berne qu'à Bâle, nos stades ne sont pas des camps de concentration et ce spectacle des chiens

aboyant sur les stades n'a rien à voir avec le football.

Ce qui devait arriver s'est produit à Bâle lors du match Bâle - Napoli. Un supporter italien enthousiaste (pourquoi pas... n'était-ce pas beau de voir la joie des supporters milanais au stade Bernabeu, de Madrid, en finale de la coupe d'Europe envahissant le terrain le match fini... et sans chiens...) s'est fait mordre cruellement.

Non, ce spectacle attristant n'a rien à voir sur les stades de football. Eduquons le public, prévoyons des protections au besoin, mais de grâce laissons ces pauvres bêtes s'ébattre ailleurs... (ASL.)

Le successeur d'Eschmann

Pour remplacer l'ancien international Norbert Eschmann, qui est revenu à Lausanne, le FC Locarno, (première ligue) a fait appel, comme entraîneur, au Tessinois Augusto Sartori (44 ans). Ancien joueur de l'AC Bellinzona, Sartori a entraîné jusqu'ici son ancien club, Giubiasco, Bodio et Gambarogno.

PRÉVISIONS DU SPORT-TOTO

Concours No 25 des 28 et 29 juin 1969

1. Austria Vienne-Kopenhague KB. — Les Autrichiens auront les faveurs de la cote.
2. Bellinzona-Oerebro SK/S. — Bellinzona devra limiter ses prétentions.
3. La Chaux-de-Fonds-Odra Opole/BL. — Odra Opole est très coriace...
4. Esbjerg EIB/Dx-Wisla Krakow/PL. — Les chances des locaux semblent assez minces.
5. Kosice VSS/CS-Lierse SK/B. — L'avantage du terrain peut être déterminant.
6. Linzer ASK/A-Groningen GVAV/HL. — Deux points aux maîtres de céans.
7. Norrköping IFK/Hannover 96/AL. — Hannovre ne se laissera pas bousculer sans répliquer.
8. Ol. Marseille/F-Malmö FF/S. — Intéressante partie, car le vainqueur de Coupe français est solide.
9. Sarrebruck FC/AL-Jednota Trencin/CS. — Sarrebruck mettra toute la vapeur...
10. Servette-Kaiserslautern/AL. — Kaiserslautern doit s'attendre à tout.
11. Szombierki/PL-Lugano. — Déplacement déficitaire pour les Tessinois.
12. Wiener SC/A-Djurg. Stockholm/S. — Chez lui, le team viennois s'affirmera.
13. Young Boys-Rapid Vienne/A. — Rapid Vienne fera trébucher les Bernois du Young Boys.

Que faut-il au public lausannois !

Puisque nous parlons spectateurs, regrettons, une fois encore, le désintéressement du public lausannois, celle du L-S, joue chez elle. Alors que le titre se disputait — ou presque — à la Pontaise, il n'y avait pour le match contre Bienne que 3200 personnes. Pour jouer en compétition internationale, face aux professionnels allemands, pourtant deuxième de leur championnat, il n'y avait que 2000 specta-

BOXE

Défaite d'un ancien champion du monde

Le Thaïlandais Chartchai Choinoi, ancien champion du monde des poids mouches, a manqué sa rentrée en s'inclinant aux points en dix reprises, à l'unanimité des juges, devant le poids plume philippin Willie del Prado, à Bangkok. C'était le premier combat de Choinoi depuis la perte de son titre mondial, en février dernier sur blessure face au Mexicain Efrén Alacran Torres. A l'issue du match, Choinoi a laissé entendre qu'il pourrait abandonner la boxe.

MARCHE

Match triangulaire à La Chaux-de-Fonds

La sélection helvétique pour le match triangulaire Suisse-France-Allemagne, sur 20 et 50 kilomètres, prévue dimanche à La Chaux-de-Fonds, est la suivante :

20 kilomètres : René Pfister, Florian Monney, Hans Fenner (tous Zurich) et Alfred Badel (Lausanne).

50 kilomètres : Manfred Aeberhard (Zurich), Michel Vallotton (Genève), Max Grob (Zofingue) et Paul Siffert (Lausanne).

Quant à l'équipe française, elle sera composée de Arnoux (US Métro), Decosse (ASPP), Riskewitz (ASPTT) et Russaoues (SS Amicale) sur 20 km., de Fischer (Ajaccio), Maurice Guyot (Aix-les-Bains), Deleure et Bailly (ASPP) sur 50 km.

L'actualité internationale

Condamné à la ferraille, le « Jean-Bart » sera-t-il sauvé de la démolition et transformé en musée flottant, à Toulon ?

Au hasard de vos vacances en Bretagne ou sur la Côte d'Azur, vous avez peut-être aperçu un jour, en rade de Brest puis de Toulon, le navire qui fut jusqu'il n'y a pas si longtemps l'orgueil de la marine de guerre française : le cuirassé « Jean-Bart ».

C'est le plus gros et le plus puissant navire de bataille qui ait jamais sillonné les mers sous le pavillon tricolore.

Or, à notre époque de sous-marins atomiques et d'unités lance-fusées rapides, les cuirassés sont condamnés et, les uns après les autres, ils s'en vont à la ferraille...

Toutefois, la toute récente décision de sacrifier à son tour le plus beau navire de bataille portant le nom du fameux corsaire dunkerquois a provoqué chez nos voisins une vive émotion.

Le glorieux évadé de Saint-Nazaire est devenu école flottante

Durant ses trente-trois ans d'existence, le « Jean-Bart » n'est-il pas devenu une sorte de monument national ? De tous les bateaux de guerre français, c'est celui qui a connu le sort le plus valeureux : à peine mis à l'eau et pas encore achevé, il est parvenu à s'échapper in extremis du chan-

tier de Saint-Nazaire alors que les premières troupes allemandes pénétraient dans le grand port, le 20 juin 1940.

A Casablanca, puis à Brest, le cuirassé sera l'objet d'une véritable refonte. Modernisé et doté de l'équipement électronique le plus perfectionné, il sera tout particulièrement bien armé contre les attaques aériennes. En effet, à sa formidable artillerie principale (huit canons de 381 mm. répartis en deux tourelles quadruples à l'avant) viendront s'ajouter des dizaines de pièces antiaériennes de tout calibre ainsi que des lance-missiles.

D'un déplacement standard de 39 370 tonnes et, en pleine charge, de 49 800 tonnes, ce géant des mers avait un équipage de guerre de 2143 hommes, à l'époque où il était « opérationnel ». Par la suite, il deviendra une sorte d'école flottante pour les apprentis artilleurs de la marine.

Dernier combat sans lendemain, à Suez il y a treize ans...

Lors d'une visite du port de Brest il y a quelques années, nous avons pu nous approcher de cette masse grise, hérissée de canons et au sommet de laquelle tournaient les radars. Il avait fallu une bonne

dizaine de minutes pour faire le tour de la jetée où le « Jean-Bart » avait immobilisé son imposante coque blindée de quelque 250 mètres de longueur et 35 de largeur (de quoi remplir la rue Royale à Paris !).

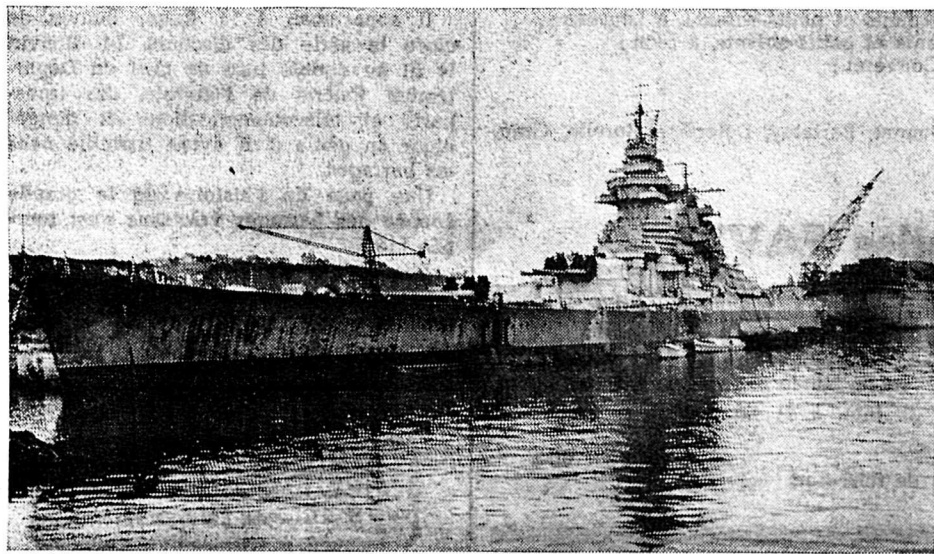
Seuls quelques privilégiés avaient alors le droit de monter à bord de cette forteresse que propulsaient sur les mers des machines de plus de 160 000 CV., lui donnant une vitesse de 32 nœuds (étonnante pour un navire de ce poids).

Depuis quelques années déjà, le « Jean-Bart » avait quitté Brest pour Toulon, où il faisait partie de l'escadre de la Méditerranée. Sa dernière action de guerre date de novembre 1956 où il participa à l'opération franco-britannique de Suez, s'approchant des côtes égyptiennes lors du débarquement à Port-Saïd mais quittant bientôt les lieux devant les menaces soviétiques. « Au Caire, où l'on a l'imagination fertile, on interprète cette « disparition » du « Jean-Bart » et l'on s'empresse de clamer qu'il a été coulé par la marine égyptienne. Sans doute décorera-t-on quel qu'un pour ce « fait d'armes » (Henri Azeau dans « Le Piège de Suez », Robert Laffont, éditeur).

En réalité, le cuirassé français avait discrètement regagné Toulon où il a vite pris de l'âge et s'est démodé. A tel point que l'Administration des domaines doit le vendre aux enchères d'ici à la fin de l'année 1970 pour qu'un marchand de ferraille le fasse découper au chalumeau, comme cela s'est pratiqué avec tant d'autres cuirassés et croiseurs de la Deuxième Guerre mondiale.

Reste toutefois l'espoir de sauver ce navire hors série afin qu'il demeure, pour les générations futures, le témoin d'une époque, le dernier survivant d'une flotte de guerre française durement éprouvée à Mers-el-Kébir et à Toulon en 1940 et 1942.

D'aucuns souhaiteraient transformer le bâtiment pour en faire un musée flottant avec bibliothèque maritime, salles de congrès, etc. Des associations d'anciens marins se déclarent prêtes à participer aux frais d'une telle entreprise. La ville de Toulon, elle aussi, tient à conserver dans sa rade cet orgueilleux navire comme on n'en fera plus. J.-P. THÉVOZ.



CYCLISME

Les Espagnols au Tour de France

Les deux équipes espagnoles qui participeront au Tour de France auront la composition suivante :

Equipe Langarica :

Eduardo Castello, Francisco Galdos, Andres Gandarias, Antonio Gomez del Moral, José Gomez Lucas, Aurelio Gonzales, Nemesio Jimenez, Santiago Lazcano, Gabriel Mascaro, Gregorio san Miguel.

Equipe Machain :

Mariano Diaz, Francisco Gatica, Manuel

Galera, Joaquin Galera, José Lopez Rodriguez, Ramon Mendiburu, José Antonio Momeme, Luis Ocana, Domingo Perurera, Luis Pedro Santamarina.

D'autre part, chez Antonin Magne, Cyrille Guimard a été remplacé par Paul Lemeteyer.

Le match international de demi-fond Suisse-Italie prévu à Zurich-Oerlikon, qui avait été reporté de mardi à mercredi, a été définitivement annulé en raison de la pluie.



LA SESSION PROROGÉE DU GRAND CONSEIL

Décision unanime et historique le droit de vote pour les femmes

C'est une motion de M. François Couchepin (radical, Martigny) qui est à l'origine de la décision historique prise, hier matin, par le Grand Conseil valaisan qui, à l'unanimité — alors que, lors des trois premiers débats, il s'est constamment trouvé un député pour s'y opposer — a voté la modification des articles 88 et 91 de la Constitution cantonale dans le sens de l'octroi du droit de vote à la femme valaisanne tant sur le plan communal que cantonal.

Une révision constitutionnelle exige, on le sait, deux débats sur l'opportunité, puis deux autres débats sur le texte même de la modification. On en était, hier, à l'ultime étape parlementaire de cette action en vue de faire de la Valaisanne une citoyenne à part entière. Il reste maintenant à recueillir l'avis du peuple. Cette votation, à la demande même de l'Association valaisanne en faveur du suffrage féminin, n'aura lieu qu'en 1970, afin que la campagne électorale puisse disposer d'un temps convenable pour s'exercer.

Cet ultime débat aurait pu se dérouler en un tourno-main, puisque, soit lorsque l'on discutait de l'opportunité, soit lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur le texte, en un tournemain, puisque, soit lorsque une seule voix était acquise.

On fut surpris, dans ces conditions, d'entendre d'emblée M. Rouiller (socialiste, Saint-Maurice) chanter une ode à la femme, affirmer l'appartenance de son groupe à la chrétienté et remonter au Déluge pour prouver que le parti socialiste s'était toujours montré le champion du suffrage féminin. M. Couchepin (radical, Martigny), auteur de la motion, se vit obligé, par conséquent, d'arracher ces plumes du paon par une brève intervention rappelant que, sur le plan valaisan, c'était tout de même au groupe radical que revenait l'initiative du suffrage féminin. M. Couchepin s'associa, par contre, pleinement aux propos de M. Rouiller, qui avait relevé la responsabilité de chaque député dans la campagne qui va débiter en faveur d'un oui que l'on voudrait aussi massif de la part du corps électoral que celui qui vient d'être prononcé par le Parlement cantonal.

Dans un dernier baroud, M. Frachebourg (CCS) revint sur son idée d'accorder progressivement le droit de vote aux femmes, en laissant aux communes le soin d'user de cette faculté et non en introduisant d'un seul coup dans son intégralité. M. Steiner (CCS) — après que MM. Stoffel et Chastonay se soient prononcés pour la révision telle que prévue — répondit à M. Frachebourg que l'on ne saurait revenir sur le sens de la modification constitutionnelle à propos de laquelle deux débats sur l'opportunité ont eu lieu. Il fut appuyé par M. Valentini (CCS, président de la commission) et par la quasi unanimité de l'Assemblée, ce qui incita M. Frachebourg à retirer sa proposition. Ce dernier obstacle aplani, le Grand Conseil put passer au vote final qui montra la parfaite unanimité en faveur du droit de vote féminin.

Mari et femme bras dessus, bras dessous au Grand Conseil ?

En marge de la révision à l'étude, s'est posé un petit problème à M. François Couchepin, au chapitre des incompatibilités. Comme la Constitution cantonale est muette sur ce point, il s'agissait de se demander si — la femme électrice, et, par conséquent, éligible — il y aurait incompatibilité entre mari et femme. Comme on ne trouva rien, au terme d'une première consultation de la Constitution sur ce point, qui institue cette incompatibilité, on en conclut qu'il serait aussi possible que sympathique de voir, dans une prochaine législature du Grand Conseil, un mari et son épouse arriver bras dessus, bras dessous dans la salle pour y siéger ensemble, s'ils ont été régulièrement élus...

Le tourisme... en pièces détachées

Une série de décrets concernant des adductions d'eau, des corrections de routes et de torrents ou des travaux pour l'épuration des eaux usées sont venus, en deuxième lecture, compléter l'ordre du

jour de cette matinée de mercredi qui comportait également l'assermentation des juges cantonaux-suppléants.

Mais, auparavant, l'ordre du jour prévoyait le développement d'un postulat Albert Imsand sur le tourisme.

En ouverture de séance, déjà, M. François Couchepin (radical, Martigny) avait proposé que cet objet très important que constitue le tourisme soit traité au cours d'une séance qui lui serait spécialement consacrée, au cours de laquelle les nombreux motionnaires, postulants et interpellants ayant déposé un texte se rapportant au tourisme pourraient s'exprimer en introduction d'un grand débat général. M. Couchepin réitéra sa proposition au moment où M. Imsand était appelé à développer son postulat. Rien n'y fit : M. Imsand n'entendit pas du tout renoncer à son exposé en faveur d'un regroupement que la grande majorité du Grand Conseil considérait comme une solution aussi opportune qu'efficace et il développa donc, en solo, son postulat.

M. Imsand avait sans doute ses raisons de s'obstiner, mais nous estimons que M. Couchepin en avait d'autres, bien

plus importantes, à l'appui de sa proposition. On sait, en effet, que, sur le plan fédéral, M. le conseiller national Aloys Copt est appelé à développer une motion et M. le conseiller national Tissières un postulat ; que, bien avant M. Imsand, l'actuel président du grand Conseil, M. André Bornet, avait déposé deux postulats ayant trait au tourisme, que des motions ou postulats Copt, Bagnoud, Frachebourg, Crittin et d'autres que nous nous excusons d'oublier vont dans le même sens. Il était donc judicieux de suggérer que toutes ces interventions fassent l'objet d'une séance spéciale, permettant, par l'examen des divers éléments apportés par les intervenants, de préparer une résolution ayant pour elle le poids d'une information approfondie et l'efficacité d'une volonté unanime.

Au lieu de cela, voici le Grand Conseil condamné à traiter du tourisme... en pièces détachées. On ne peut que le regretter, ne serait-ce que pour l'affaiblissement d'audience que ce système fait subir à notre canton auprès des autorités fédérales.

Gérald RUDAZ.

Les élections de Saas-Grund annulées

Les élections communales de Saas-Grund, survenues le 1er décembre 1968, ont été annulées par le Tribunal fédéral. Cette décision unanime, qui date de mercredi, se base sur un enchaînement extraordinaire de fautes formelles commises du début à la fin de cette procédure électorale. En soi, les fautes commises ne permettaient pas, dans leur majorité, la déduction que la volonté populaire ait été manipulée. Mais, leur accumulation était tout de même le minimum des garanties exigées pour qu'un scrutin soit valable. La délibération du Tribunal fédéral fit ressortir qu'il n'avait pas été suffisamment exclus que les électeurs soient influencés dans l'antichambre du local élec-

toral. Des juges fédéraux relevèrent aussi la singularité du procédé où le deuxième tour des élections suivait le premier le même jour et où, faute de listes imprimées, des listes manuscrites étaient distribuées.

Celles-ci se prêtant à l'individualisation et à l'identification, le secret du vote n'était plus assuré. Après la clôture de l'urne, les précautions nécessaires à la sauvegarde de l'authenticité de l'acte n'avaient pas été respectées, le procès-verbal ayant été dressé tardivement et le contenu de l'urne n'ayant pas été scellé. Le Conseil d'Etat du Valais, qui avait validé l'élection, avait déjà relevé certaines irrégularités et infligé des amendes.

TIR

Le groupement des 4 districts a délibéré

Dimanche dernier, les délégués des vingt-trois sociétés affiliées au groupement de tir des quatre districts du centre étaient convoqués en assemblée générale au Buffet de la Gare, à Sion. Assemblée rondement menée par le président en charge, M. Emmanuel Chevrier, président de la Société de tir de Bramois, puisque les quatre premiers points figurant à l'ordre du jour furent liquidés en un temps record. Il est vrai que la caisse accusait un bénéfice de 1457 fr. 30 sur l'exercice écoulé.

Le point 5 de l'ordre du jour traitant du mode de calcul des résultats obligatoires a trouvé son épilogue après deux ans de discussions parfois animées. Après les objections formulées par les sociétés de Sion-Sofs et Saint-Martin-Intrépide, les membres présents ont finalement accepté le projet présenté par le comité du groupement. Le calcul des résultats obligatoires pour les années à venir, 1969 y compris, s'effectuera de la façon suivante : les moyennes des sections se calculeront en prélevant un pourcentage sur la participation au tir plus un à quatre résultats supplémentaires suivant le nombre de tireurs ayant accompli le tir obligatoire l'année précédente. Les sociétés seront réparties en trois catégories selon le rapport de gestion de la SCTV, avec attribution d'un challenge à chacune des trois sociétés ayant obtenu la meilleure moyenne dans sa catégorie. C'est aussi avec plaisir que nous avons pris note que la société d'Ayent était disposée à organiser le tir 1970. Le président mit fin aux débats en rappelant aux sociétés qui n'ont pas souscrit à l'achat de nouveaux challenges qu'elles peuvent le faire en utilisant le CCP 19-9440.

Après l'assemblée, chaque délégué a pris connaissance du plan de tir 1969 tout fraîchement sorti de presse et présenté par M. Théo Moix président du comité d'organisation. Le tir aura donc

lieu à Saint-Martin, les 16, 17, 23 et 24 août 1969, et sera organisé par la société de tir « Alpina ». Il comprendra la passe « groupement » habituelle et une bonne cible avec rachat ainsi qu'un concours de groupes. Une erreur s'est glissée dans ce plan de tir. Sous « Dispositions particulières de la cible "section" », il faut lire : « Les vétérans ainsi que... en position couchée appuyée ». Chaque tireur aura déjà rectifié de lui-même. Le plan de tir ainsi que les formules d'inscription des sections parviendront aux sociétés ces prochains jours.

Nous nous recommandons auprès des comités des sociétés pour que les délais soient respectés et vous disons... en masse, en août, à Saint-Martin.

G. G.

SION

Déjà, le dernier concert

Pour clore sa saison musicale 1968-69, l'Harmonie municipale de la ville de Sion donnera son dernier concert de quartier ce soir, jeudi, dès 20 h. 30, à la rue de Conthey.

Ce concert sera de qualité, puisque c'est le même que l'Harmonie donnera le samedi 28 juin, au Sentier, où elle se rend en qualité d'invitée d'honneur de la 17e Fête franco-suisse des musiques de la vallée de l'Orbe.

Fait intéressant à relever, l'harmonie « La Jurassienne » du Sentier, qui organise cette fête franco-suisse, est présidée par M. Edouard Lorétan, fils de M. Eugène Lorétan, de Sion.

Ensevelissements dans le canton

TROISTORRENTS : 10 h. 30, M. Léon Duboisson.
AYENT : 10 heures, M. Jean-Pierre Aymon.

Assemblée générale de l'Union suisse des installateurs-électriciens à Saint-Moritz

C'est pour la quatrième fois en l'espace de 20 ans que Saint-Moritz a l'honneur de recevoir les membres de l'Union suisse des installateurs-électriciens pour leurs assemblées annuelles.

En ouvrant les débats administratifs, M. Lutiger, président central, se fait un plaisir de saluer les 350 membres ayant répondu à la convocation du secrétariat.

Après que le procès-verbal de l'assemblée générale de 1968, tenue à Montreux, ait été accepté, l'assemblée approuve le rapport annuel de l'USIE.

M. Lutiger attire plus spécialement l'attention des présents sur les problèmes suivants :

- a) propagande en faveur des apprentis ;
- b) formation et perfectionnement professionnels ;
- c) publicité collective ;
- d) diffusion du catalogue « Electro-Re-

vue » ;

e) possibilités d'avenir pour les entreprises électriques.

Sous point 5 de l'ordre du jour, une proposition relative à une modification de l'article 21 des statuts est acceptée.

Il s'agit en l'occurrence du problème concernant le nombre limite des délégués par section.

Le programme des journées des 20, 21 et 22 juin 1969 prévoyait, le samedi après-midi, une excursion au Corvatsch (3303 mètres).

C'est par un banquet, servi au Suvretta-House, que se termina cette rencontre des installateurs-électriciens de toute la Suisse.

L'Association valaisanne des installateurs-électriciens était représentée à ces journées par M. Baud, président cantonal ; M. Bagnoud, du Bureau des métiers, ainsi que plusieurs membres.

Services d'essais du «Confédéré Quotidien»

Nous informons les personnes qui, à la suite de notre action de promotion, ont reçu, pendant quelque temps, le «Confédéré» à l'essai, que le service du journal prendra fin au terme du présent mois.

Nous espérons que notre quotidien aura su leur plaire et qu'ils tiendront à rejoindre la famille sans cesse grandissante des abonnés réguliers.

Prière de verser le montant de l'abonnement sur notre compte de chèques postaux : « Le Confédéré - 19-58 SION ».

Pour une année entière : Fr. 48.—

Pour six mois : Fr. 25.—

Avec nos remerciements chaleureux.

L'administration.

Mémento

Police (cas graves) (027) 2 56 56
Ambulance (pour tout le Valais) (027) 2 61 61
MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92
Pharmacie de service : Raboud (025) 4 23 02

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05
Pharmacie de service : Lovey (026) 2 20 32.
Manoir : Exposition chasse et pêche.

SION

Service d'urgence en ville No 11.
Pharmacie de service :
Zimmermann (027) 2 10 36
Hôpital régional (027) 3 71 71
Permanence médicale pour tous les services
Horaire des visites aux malades :
tous les jours de 13 à 16 heures.
Service de chirurgie, jusqu'au 27 juin :
Dr Burgener (027) 2 26 66
Carrefour des Arts : Exposition de peintures et dessins récents de Michel Roduit.
Ouvert tous les jours de 10 à 12 et 14 à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

SIERRE

Service médical (025) 5 06 21 et 5 07 03
Pharmacie de service :
de Chastonay (025) 5 14 33

Cinemas

CORSO - Martigny

Juin : Le mois du cinéma
WESTERN-PARADE
Jusqu'à dimanche 29 - 16 ans révolus
Paul Newman et Frederic March dans
HOMBRE
Le « western » de l'année

ÉTOILE - Martigny

Juin : Le mois du cinéma
LES SEMAINES FRANÇAISES
Jusqu'à dimanche 29 - 18 ans révolus
Catherine Deneuve et Michel Piccoli dans
LA CHAMADE
d'après le roman de Françoise Sagan

MICHEL - Fully

Jeu 26 - 16 ans révolus
Un « western » avec Richard Harrison

EL ROJO

Dés vendredi 27 - 16 ans révolus
Sophia Loren et Peter Finch dans

JUDITH

LUX - Sion

Tél. (027) 2 15 45
Du Jeudi 26 au dimanche 29 - 18 ans révolus
Stewart Granger, Rossana Schiaffino dans
LA RIVIÈRE AUX TROIS JONQUES
Parlé français - Soirée 20 h. 30
Dimanche matinée 15 h.

CAPITOLE - Sion

Tél. (027) 2 20 45
Dans le cadre de la semaine de recherches
Mercredi 25 et Jeudi 26

LE PREMIER CRI

Du vendredi 27 au dimanche 29

JAMES TOUT 007 AGENT D'ESPIONNAGE

18 ans révolus - Parlé français

Dimanche 17 h. - Film parlé italien

ROSE ROSSE PER ANGELICA

ARLEQUIN - Sion

Tél. (027) 2 32 42
Du mercredi 25 au dimanche 29 - Parlé français
Steve McQueen, Faye Dunaway dans
L'AFFAIRE THOMAS CROWN
Dimanche matinée 15 h. - Soirée 20 h. 30

CASINO - Sierre

Tél. (027) 5 15 55
Du Jeudi 26 au dimanche 29 - 18 ans révolus
Un film de Roger Vadim, avec Jane Fonda et Claude Dauphin

BARBARELLA

L'art de parler avec frivolité des choses les plus sérieuses...
Matinée 14 h. - Soirée 20 h. 30

LE CONFÉDÉRÉ. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef : Gérald Rudaz. — Chef du service des Informations : Pierre Anchisi. — Chef du service des sports : Wally Leya. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Téléc : conf 38 206. — Case postale : 120 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements : Un an 48 francs, six mois 25 francs, trois mois 13 francs. Étranger : Demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces Publicitas S.A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : Annonces 17 centimes le millimètre, réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires : Pour « Le Confédéré » : Publicitas, Sion ou directement : Rédaction « Le Confédéré quotidien », Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

SESSION D'ÉTÉ DES CHAMBRES FÉDÉRALES

La condition des femmes en Suisse

BERNE. — Le Conseil des Etats a définitivement adopté hier le nouveau régime du fromage ainsi que l'arrêté sur l'économie sucrière. La Chambre haute a ensuite entamé un grand débat sur le quatrième rapport du Conseil fédéral sur la situation de l'agriculture. Dans la discussion, l'accent a été mis sur les progrès réalisés en matière de productivité et de rationalisation. Seul député romand qui soit intervenu, M. Roulin (CSS, Fribourg) a souligné qu'il faut harmoniser le développement industriel et la politique agricole, afin d'éviter la stagnation économique dans certaines régions. La formation scolaire devrait être intensifiée dans les zones rurales.

M. Willy Spuehler expose, ensuite, en réponse à M. Reisen (socialiste, Fribourg), pourquoi des autorisations d'exporter ont de nouveau été accordées à l'entreprise Buehrle : l'arrêt total de la production de matériel de guerre serait un coup dur pour le personnel de cette entreprise.

L'autoroute Berne - Morat

Lors de la discussion du rapport de gestion, M. Martin (radical, Vaud) insiste, au nom de la commission de gestion unanime, pour que l'autoroute Berne - Morat soit mise en chantier comme prévu en 1971. Le conseiller fédéral Tschudi donne l'assurance que, en ce qui concerne la Confé-

dération, il n'y aura aucun retard. Il faut espérer que l'étude de nouvelles variantes par le canton de Berne ne va pas compliquer la situation. M. Tschudi accepte toutefois un postulat y relatif de M. Augsburger (PAB, Berne), mais il précise que la variante « Sud » a été définitivement abandonnée. On pourra tout au plus modifier légèrement le tracé pour l'améliorer en faveur tant des automobilistes que des villages de la région.

Enfin, le chef du Département de l'intérieur accepte une motion de la commission de la science du Conseil national, demandant un nouveau programme de travail pour l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs à Wurenlingen.

SÉANCE DE RELEVÉE

La situation complexe des deux écoles polytechniques après le rejet de la loi

En séance de relevée, le Conseil s'occupe de la situation complexe des deux Ecoles polytechniques fédérales après le rejet de la loi, le 1er juin. Par une motion, M. Chevallaz (rad., VD) demande une disposition législative urgente garantissant le statut de l'Ecole de Lausanne sur la base de l'égalité de traitement des deux écoles. En outre, il faudrait mettre à l'étude une nouvelle loi, avec la participation des étudiants.

Motion analogue de M. Eisenring (CCS, ZH) : il insiste pour que le Parlement puisse se prononcer, cette année encore, sur un régime transitoire, en attendant la révision totale de la loi. Enfin, M. Grutter (soc., BE) développe le même sujet dans une interpellation.

Le conseiller fédéral Tschudi répond à ces trois députés. Il accepte les deux motions et explique que l'objectif sera atteint en deux temps : d'abord un arrêté fédéral (éventuellement un arrêté urgent), plutôt rudimentaire, destiné à régulariser provisoirement la situation. En même temps, une commission d'experts sera chargée de préparer une nouvelle loi sur les Ecoles polytechniques, traitant à la fois des questions d'organisation et des réfor-

mes de structure. Cette loi fera l'objet d'une vaste consultation s'adressant à tous les milieux intéressés, y compris les étudiants. M. Tschudi ne peut pas fixer de date pour la publication de ces projets, mais il donne l'assurance que le Conseil fédéral tiendra ses promesses, qu'il respectera l'esprit de la convention passée avec le canton de Vaud, ce qui implique notamment l'égalité de traitement des deux écoles.

Les problèmes de structure se posent d'ailleurs aussi pour les Universités cantonales, note encore M. Tschudi. Il y aura donc étroite collaboration du conseil des EPF avec la conférence universitaire et avec le Conseil de la science. Le chef du Département de l'intérieur annonce enfin qu'un message sur les constructions de Dorigny est en préparation.



SUR LA ROUTE DES VACANCES, UN NOUVEAU TEE RELIE BARCELONE A GENEVE ET GENEVE A BARCELONE

Depuis le 1er juin 1969, un train espagnol, le TALGO RD (train articulé à roulement variable) a inauguré, sous le nom de Catalan-Talgo, la liaison régulière et directe Barcelone - Genève et vice-versa en 9 h. 50 minutes, sans transbordement à la frontière.

Voici une vue de ce nouveau TEE en gare de Culoz.

Le DMF annonce des exercices aériens au-dessus du Plateau

BERNE. — Le Département militaire fédéral annonce que des exercices de vol auront lieu demain vendredi 27 juin 1969, de 13 h. 30 à 18 heures, ainsi que samedi 28 juin de 8 heures à 14 heures, au-dessus d'une région comprise à l'intérieur de la ligne Adliswil - Mellingen - Moutier - La Chaux-de-Fonds - Sainte-Croix - Moudon - Fribourg - Huttwil - Küssnacht am Rigi - Muotathal - Hinwil - Winterthur. Ces exercices, combinés notamment avec des vols à faible altitude, provoqueront dans le secteur susmentionné des bruits acrus et soudains de l'aviation.

Le Département militaire fédéral prie la population de la région intéressée de bien vouloir faire preuve de compréhension pour les besoins de notre aviation militaire.

Un été blanc

ZURICH. — La neige est tombée jusqu'à une altitude de 2000 mètres en Suisse centrale et orientale et jusqu'à 1500 mètres par endroit, au cours de la nuit de mardi à mercredi. On mesurait 20 centimètres de neige au col du Saint-Gothard.

La condition de la femme

Au Conseil national, deux députés, MM. Leuenberger (socialiste, Berne) et Allgoewer (indépendant, Bâle), ont demandé, par deux postulats, un rapport sur la condition des femmes en Suisse. De plus en plus on réclame l'égalité des sexes, on parle de la promotion de la femme dans la vie économique, sociale et politique, mais on manque de données précises. La publication d'un rapport permettrait d'étudier ces problèmes de manière plus objective.

Le conseiller fédéral Spuehler relève dans sa réponse que de telles enquêtes ont déjà été entreprises sur le plan international. En Suisse, la commission nationale de l'UNESCO a entrepris des travaux préparatoires, avec le concours d'associations féminines. Le Conseil fédéral a décidé d'assumer une grande partie des frais de cette étude. Les deux postulats sont acceptés.

M. Cevey (radical, Vaud) propose par un autre postulat de faire voter les femmes (dans les cantons qui ont admis le suffrage féminin) lors de votations fédérales sur des révisions de la Constitution fédérale. Les suffrages des femmes seraient déterminants pour établir le vote d'un canton (toute révision de la Constitution doit en effet être approuvée par la majorité du peuple et par la majorité des cantons).

M. von Moos, président de la Confédération, trouve l'idée de M. Cevey intéressante. Mais il faudrait, pour l'appliquer, une nouvelle interprétation de l'article 123 de la Constitution. L'imminent dépôt d'un projet pour le suffrage féminin fédéral permet de penser que le problème sera résolu dans ce contexte, et dans ce sens le postulat est accepté.

Le conseiller national xénophobe J Schwarzenbach porte plainte contre un quotidien genevois

ZURICH. — Elu conseiller national en 1967 comme représentant de l'« Action zurichoise contre l'excès de la pénétration étrangère », M. James Schwarzenbach, docteur en philosophie de l'Université de Fribourg, vient de porter plainte contre la « Tribune de Genève » et son rédacteur en

chef, M. Georges-Henri Martin, par l'intermédiaire de son avocat genevois. M. Schwarzenbach déclare que les allégations portées contre lui par le rédacteur en chef de la « Tribune de Genève » sont totalement fausses.

Nouvel accélérateur de particules de MEYRIN

Le CERN établit un programme de construction

GENEVE. — L'une des tâches principales de la 41e session du Conseil du CERN, qui vient de se tenir à Meyrin, consistait à préparer les documents définitifs devant servir de base à la décision de construire un laboratoire européen de physique des hautes énergies abritant un accélérateur de particules d'une énergie de 300 GEV. Les modifications apportées à la conven-

tion du CERN en décembre 1976 sont en voie d'être ratifiées par les Etats membres. L'un des documents clefs approuvés par le Conseil est le « programme » qui fixe les objectifs fondamentaux et les engagements des gouvernements participants. On y précise le coût global, qui atteindra 1431 millions de francs suisses (aux prix de 1969) répartis sur huit ans — et le mon-

tant indicatif annuel des dépenses, qui ne pourra pas être dépassé de plus de 15% (cette marge étant utilisée dans le cas le plus favorable à réduire d'un an la durée des travaux), toutefois, le site du futur accélérateur reste à choisir.

Selon l'échéancier retenu, le Conseil devra en premier lieu, lors de sa session du 1er octobre, chercher à obtenir des Etats membres (jusqu'ici l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne et la Suisse, ont envoyé une lettre d'intention), l'expression de leur intention de s'associer au programme tel qu'il a été défini. Le site sera alors choisi de façon à ce qu'on puisse le faire figurer dans le « programme ». Puis, le Conseil se prononcera sur ce même « programme », tandis que les Etats membres seront invités à présenter des lettres d'engagement comme le stipule la convention révisée.

La seule note regrettable de cette réunion, par ailleurs fructueuse, fut l'annonce du retrait de l'Espagne à compter du 31 décembre 1968.

Le représentant de l'Espagne a souligné que « ce retrait était uniquement dû à des raisons financières et économiques et que l'Espagne reconnaissait sans la moindre réserve l'utilité et l'efficacité du CERN, qui est à ses yeux une organisation de la plus haute valeur ».

« ENFANTS DU MONDE »

GENEVE. — La Commission nationale suisse pour l'Union internationale de protection de l'enfance (UIPE), dite « Enfants du monde » vient de se réunir sous la présidence de M. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral. Le docteur Ch. Zbinden, vice-président, et le professeur E. Rossi y participaient avec de nombreuses autres personnalités des milieux économiques, de l'information et de la protection de l'enfance.

Fondé le 30 septembre dernier, « Enfants du monde » a déjà suscité un vaste courant d'intérêt dans notre pays, notamment parmi les cadres, pour les buts précis qu'il s'est assignés : promouvoir des projets pilotes en faveur de l'enfance et de la formation professionnelle des jeunes dans quelques pays du tiers monde. « Enfants du monde » entend participer à une meilleure coordination de l'aide internationale en faveur de l'enfance. C'est ainsi que de nouveaux projets à long terme au Cameroun et au Congo ont fait l'objet d'un examen approfondi.

La commission a pris connaissance avec satisfaction de l'effort accompli sur place en faveur des enfants victimes du conflit au Nigeria-Biafra par les équipes de l'UIPE, en ce qui concerne d'une part les problèmes de nutrition, et d'autre part l'accueil des enfants orphelins et perdus dans des orphelinats temporaires. La commission a décidé d'être représentée, en septembre prochain à Stockholm, au Conseil général et au Congrès mondial de l'enfance organisés par l'Union internationale de protection de l'enfance, par son président, M. Paul Chaudet et par Me André Perrin, son conseiller juridique, de Lausanne.

Une fillette se noie en jouant

MEIRINGEN. — La petite Sonia Zurbuchen, quatre ans et demi, de Kaltenbrunn, près de la Grande-Scheidegg (Berne), jouait mardi en compagnie de son frère aîné au bord du ruisseau du village quand elle perdit tout à coup pied et tomba dans les flots singulièrement grossis par les pluies incessantes de ces derniers jours. Bien qu'étant accouru à son secours, le frère ne parvint pas à retenir la malheureuse enfant qui se noya. Le corps ne fut repêché qu'hier par les équipes de secours qui avaient été immédiatement dépêchées sur les lieux.

Une voiture folle cause pour 150 000 francs de dégâts

SAINT-GALL. — Alors qu'il circulait de Moerschwil en direction de Saint-Gall, sur une route détournée, un automobiliste de Horn, dans le canton de Thurgovie, a perdu la maîtrise de son véhicule dans un virage. Après avoir heurté une haie, la voiture revint sur la chaussée, entra en collision avec une automobile qui roulait en sens inverse, démolit un poteau téléphonique, buta contre un second véhicule avant de terminer sa folle course dans un champ à une centaine de mètres de la route. Seule une personne fut légèrement blessée, mais les dégâts matériels s'élevèrent à 150 000 francs.



ARMAILLIS ET DRAPEAUX POUR ACCUEILLIR M. SCHAFFNER

A l'occasion de l'inauguration de la fromagerie de démonstration de Gruyères, M. Schaffner, conseiller fédéral, a participé à la démonstration.

Voici, précédé de jeunes de Gruyères et entre une haie de drapeaux, M. Schaffner à son arrivée au château.

vie moderne

(Suite de la page fonds, éditoriaux.)

grand mot et il semble que dans ce domaine l'humanité est passablement « conservatrice ». Ce qui change semble plutôt appartenir au domaine des modifications sociales générales qui caractérisent notre époque qu'à celui de la sexualité. Le côté révolutionnaire n'est finalement pas si « révolutionnaire » que cela. Les mauvais goûts, l'indiscrétion et les inconvenances apparaissent à la surface. Mais quelle est leur influence en profondeur ? Il ne faut donc pas abandonner tout espoir de voir décroître la grande vague de sexualité et d'érotisme, en dépit de son ampleur. Seuls le naturel et la franchise peuvent rester.

(Frankfurter Allgemeine Zeitung.)

Actualités

Racisme suisse

par Michel JACCARD

CETTE jeune génération que les aînés condamnent volontiers pour ses excès et pour ses privilèges, a au moins, sur les précédentes, un mérite : celui de n'être point raciste.

Jamais, ou presque, vous n'entendez une fille ou un garçon, si contestataires fussent-ils, critiquer quelqu'un pour la couleur de sa peau, pour son origine, pour sa filiation ou pour sa foi.

Le « que fait son père ? » n'a plus d'importance, et la question paraît même incongrue.

L'abaissement des frontières, la vulgarisation des voyages, la facilité des communications ont préservé les jeunes de tous les préjugés qui ont accablé leurs parents.

Un Sud-Américain, un Moyen-Oriental ne sont plus de « sales métèques », illettrés et tombeurs de filles !

Ces travailleurs étrangers, qui sont, dans ce pays, des centaines de milliers, et qui sont l'un des fondements de notre prospérité, ne suscitent nulle réserve, nulle discrimination dans la génération nouvelle.

Hélas ! il n'en va pas de même chez les gens d'âge et de sens réputés rassés.

Preuve en soit cette lamentable initiative dirigée contre « la surpopulation étrangère » et qui vient d'aboutir. Le souverain devra en trancher en votation populaire.

LE PROBLEME des travailleurs étrangers a deux aspects distincts : un aspect économique et un aspect sentimental.

Les autorités fédérales ont eu à s'occuper du premier.

Elles ont jugé qu'il n'était pas sage d'ouvrir sans mesure nos frontières à tous ceux qui souhaitaient trouver chez nous une activité que leur propre pays n'est pas en mesure de leur assurer.

Des restrictions ont donc été apportées à cette immigration. Elles sont, à certains égards, excessives. Notre appareil de production doit, pour se développer, disposer d'une main-d'œuvre sans cesse croissante, et ceci en dépit d'une automation chaque jour plus poussée.

« Berne », redoutant la surchauffe, et craignant aussi, sans le dire, certaine xénophobie allemande, a récemment encore restreint le volant de personnel étranger.

Que ces précautions soient dommageables, il n'est, pour s'en convaincre, que de rappeler la grève de certains hôteliers et restaurateurs de La Côte, mis, par ces restrictions abusives, dans l'impossibilité de « faire face », au seuil de la saison. Et le secteur de l'hôtellerie n'est pas le seul touché.

Mais enfin, et tout en contestant ces excès, on peut admettre que ce sont des mobiles en quelque sorte techniques qui ont, pour le principal, suscité des limitations.

Les signataires de l'initiative, en revanche, obéissent à des raisons beaucoup moins défendables. Elles tiennent en un mot : le racisme.

Et il est curieux d'observer que cette attitude dégradante est le fait de certains Allemands qui n'ont rien oublié des horreurs de l'hitlérisme et qui, à vingt-cinq ans de distance, boudent encore une Allemagne tombée dans le piège du racisme !

S'identifiant comiquement au « Herrenvolk » honni, les voici qui, à leur tour, investissent contre l'Italien, l'Espagnol ou le Grec venus nous prêter main forte et qui, fort souvent, doivent se contenter des travaux dont les Suisses ne veulent plus !

Pour excuse, ils invoquent la disparité des mœurs, des goûts et des comportements. « Ils n'ont pas notre mentalité », disent-ils, choqués. Ils ne s'intègrent pas à la population autochtone. Qui plus est, ils dégagent parfois un charme exotique auquel les « Mamas » ou les Mädchen » ne demeurent pas insensibles.

Il y a donc, chez les signataires de l'initiative, une réaction épidermique, à base de suffisance et de jalousie, le tout complété par une bonne dose de mépris !

Leur geste ne relève d'aucune logique ni d'un souci d'intérêt public, même limité. C'est de la hargne pure et simple. Du racisme, insistons-y !

Le malheur, c'est que si d'aussi pauvres arguments devaient l'emporter, et conduire de ce chef à l'expulsion progressive de nos collaborateurs étrangers, la Suisse accomplirait un geste suicidaire.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Deux années de provisoire

par Michel CAMPICHE

Une fois encore, les journaux annoncent qu'un détachement israélien a franchi le canal de Suez pour accomplir des destructions et que, de son côté, une patrouille égyptienne, dans la même nuit, en faisait de même. L'opinion publique a fini par en prendre l'habitude. Elle considère de telles actions un peu comme des exploits sportifs, sans plus même se douter qu'il y a là une menace pour la paix du monde.

Un unanime amour de la paix

Mais cette crise permanente gêne les diplomates et les hommes d'Etat de tous les pays qui s'y trouvent mêlés. Chacun a son plan et tient sa solution prête, sans qu'on puisse trouver à ces divers arrangements une base commune. Partout, on proclame son amour de la paix, sa bonne volonté, mais l'affaire n'avance pas d'un cran. Essayons de comprendre pourquoi.

Les Israéliens en sont à leur troisième guerre en vingt-et-un ans. Le 15 mai 1948, les Anglais, qui ne voulaient plus assumer le rôle ingrat du gendarme que tout le monde rossait, mirent fin à leur mandat sur la Palestine, après l'avoir exercé durant une trentaine d'années. Juifs et Arabes se trouvaient dès lors face à face. Quelques heures après la fin du mandat, l'Assemblée nationale d'Israël proclamait la résurrection de l'Etat juif, disparu depuis presque dix-neuf siècles. Du coup, les voisins arabes essayèrent de conquérir le nouvel Etat. La guerre dura jusqu'en janvier 1949, donc sept mois. Les armées finirent par s'immobiliser sur leurs positions, qui devinrent ainsi les lignes du cessez-le-feu. Il en résulte, pour Israël, des frontières de fait, assez malcommodes, puisqu'en un point les avant-gardes jordaniennes se trouvaient à seize kilomètres de la Méditerranée, tandis qu'une ligne de démarcation coupait en deux Jérusalem.

La deuxième guerre

Le 29 octobre 1956 commençait la deuxième guerre. Après de nombreux incidents, l'armée israélienne attaqua dans le Sinaï. Trois jours plus tard, sur l'injonction des gouvernements de Londres et de Paris, les blindés de Moshé Dayan s'arrêtaient à seize kilomètres du canal de Suez. En même temps, un corps expéditionnaire fran-

co-anglais tentait de prendre le contrôle du canal, que Nasser avait confisqué peu auparavant. L'intervention des Nations-Unies, la pression conjuguée américano-soviétique amenèrent les Occidentaux à partir, et l'Egypte recouvra les territoires perdus.

Onze ans plus tard, aucune solution ne se dessinait, tout recommençait. Les Egyptiens bloquaient l'accès à la mer Rouge ; les Syriens annonçaient leur intention de capter l'eau de certains affluents du Jourdain. A partir des pays voisins, des tirs d'artillerie se déclenchaient régulièrement contre les villages agricoles, et des patrouilles forçaient les frontières. Et les différents chefs des Etats arabes annonçaient leur volonté d'en finir avec Israël. Pour reprendre la sommation qu'un chef algérien adressait aux « Pieds-Noirs », c'était la valise ou le cercueil.

La riposte vint, foudroyante. Il fallut trois jours à l'armée israélienne pour occuper des territoires qui faisaient six fois la superficie du pays. Le canal de Suez était bordé sur toute sa longueur, de même que le Jourdain. Les 3 plus proches capitales ennemies, Le Caire, Damas et Aman se trouvaient presque dans la zone des opérations. Les armées s'arrêtèrent, mais depuis lors les Israéliens gardent les territoires conquis. Et tout le monde se trouve ennuyé.

Les Egyptiens d'abord. Voici maintenant deux ans que plus un bateau n'a emprunté le canal. Ainsi le pays a perdu son principal revenu en devises étrangères, tout juste au moment où le marché du coton se fait peu rémunérateur. Nasser et ses adjoints civils et militaires annoncent la revanche, la triomphale reconquête non seulement des territoires perdus mais encore de la Palestine enfin rendue à ses anciens et légitimes propriétaires, les Arabes.

chronique

Cette inflation aussi mystérieuse que le cancer

Le centenaire de la société d'assurances générales « La Neuchâteloise », à la célébration duquel le président de la Confédération, M. L. von Moos assistait à Neuchâtel, a été l'occasion pour le président du Conseil d'administration de cette compagnie, M. Jean-Pierre de Montmollin, ancien banquier, ancien député, de donner son opinion de financier éprouvé sur le mal dont souffre notre monnaie. En fait, c'est un cri d'alarme qu'il a lancé : « Nous devons constater que d'une année à l'autre, c'est-à-dire de 1967 à 1968, sur le plan monétaire général, rien d'essentiel n'a été entrepris. La monnaie va toujours à la dérive et la dérive s'accroît au fur et à mesure que le temps s'écoule.

La difficulté pour lutter contre ce mal, c'est qu'en dépit de l'ingéniosité de l'homme, malgré les surprenants progrès de la technique, on ne sait toujours pas au juste quand commence l'inflation. Elle est aussi mystérieuse que le cancer. Depuis qu'on n'a plus en main un véritable étalon de mesure monétaire ; depuis que l'or est en prison dans les caueaux des banques d'émission, on navigue sans boussole.

De même qu'on ne sait pas au juste à partir de quel verre un buveur est un ivrogne, ce que l'on sait par contre, c'est qu'il est un ivrogne. Il en est de même de l'inflation dans laquelle nous nous enlisons avec tant d'insouciance et un peu en titubant

Il nous arrive cependant des échos qu'une certaine partie de l'opinion publique qui jusqu'à présent était indifférente, commencerait à se demander jusqu'où en définitive cela va aller. Si l'inquiétude est le commencement de la sagesse, la quiétude endort. Serions-nous déjà des endormis ?

Quoi qu'il en soit, il est malheureusement vrai qu'on en arrive à se demander si le moteur essentiel de la prospérité ne serait plus le travail, comme cela a toujours été, mais la toxine qui se trouve dans l'inflation pourvoyeuse de faux bien-être et se logeant insidieusement dans le renchérissement progressif du coût de la vie, dans nos salaires, dans nos retraites, partout poursuivant son œuvre de destruction.

Il serait particulièrement vain de nier la fragilité des choses dans un système de dégradation monétaire. La partie engagée aujourd'hui entre les forces contradictoires est sérieuse et l'enjeu est de taille.

Toutefois, rien n'est aussi contre-indiqué que de se faire les champions du pessimisme et que de hurler avec les loups parce que le volume de nos difficultés augmente. Mais rien, par contre, n'est aussi dangereux que de bayer aux corneilles en disant que du moment que tout est bien allé jusqu'ici, pourquoi cela ne continuerait-il pas, sans se soucier du ver qui nous ronge. »

C.

Notre appareil de production, privé de personnel, se mettrait à tourner au ralenti. Les inévitables surenchères salariales nous entraîneraient vers une gigantesque inflation, avant de nous condamner, paradoxalement, au chômage et à la crise économique.

Les signataires de Zurich ou d'ailleurs ont-ils réfléchi, un seul instant, à cette éventualité ?

Assurément pas ! Ils n'ont voulu que se couvrir contre cette promiscuité jugée gênante, surtout lorsque des regards andalous au siciliens ont coloré les joues de « Frauli » d'une roseur suspecte...

M. J.

vie moderne

La vague de sexualité est un phénomène très superficiel

La page des journaux consacrés aux programmes de cinéma — quel que soit le journal et quelle que soit la ville — représente de nos jours un intéressant document de l'histoire contemporaine des mœurs. La concurrence entre les films et les salles de projection ne semble plus se dérouler que dans le domaine de la franchise en matière d'érotisme ; c'est du moins l'impression que l'on en retire lorsqu'on regarde la présentation suggestive des différents films (texte et illustrations). Ceux qui considèrent aujourd'hui ce phénomène en hochant la tête ne sauraient pourtant être qualifiés de prudes et de démodés. Il y a belle lurette que plus personne ne cherche à choquer et que plus personne n'est choqué. Les mots les plus évocateurs, tels qu'érotisme et pornographie, pin-up et effeuilleuse, peuvent être prononcés et imprimés, des photos soigneusement choisies peuvent éveiller les espérances les plus téméraires, les plus ardents défenseurs du « film propre » se sont tus. Il n'y a plus de quoi fouetter un chat. Le phénomène fait désormais partie de nos us et coutumes.

Pour combien de temps ? Pour toujours peut-être, car le besoin d'érotisme se perpétue et l'appétit rassasié est sans cesse réveillé. L'appétit constamment excité demeure-t-il vraiment non rassasié ? Ou bien cette course cinématographique à l'érotisme n'est-elle finalement qu'une mode passagère ? L'évolution s'est déroulée sur une période assez longue pour qu'on se pose maintenant ces questions. Certains observateurs accusent de pruderie et qui ont ars vateurs qu'on ne saurait accuser de pruderie et qui ont même participé à la suppression des tabous en matière sexuelle étaient d'avis qu'une attitude plus naturelle allait se développer dans les rapports avec la sexualité. Ils furent déçus. Les exposés sans cesse répétés sur la vie intime et les innombrables possibilités et variations sexuelles n'ont visiblement pas encore conduit à une saturation. Le domaine que l'on est en train de redécouvrir est-il si vaste que son exploration risque de durer des années, voire des décennies ? Ou bien peut-on déjà parler d'un monde qui — à l'instar de la fin de l'empire romain — sombre dans l'orgie et la débauche ?

Il vaut mieux écarter ce rapprochement inexact avec la décadence de Rome. Il s'agit tout simplement de clichés sans aucune valeur historique. Le crépuscule de la civilisation romaine est bien plus complexe et il est pratiquement impossible de comparer l'Antiquité à notre monde moderne. Mais la période que nous vivons peut-elle être qualifiée de révolution sexuelle ? Doit-on considérer comme « révolution » ce phénomène qui apparaît surtout comme superficiel, comme en témoignent justement les programmes de cinéma ? La sexualité est l'une des composantes les plus vieilles et les plus inévitables de la vie humaine, et l'on voit mal comment on pourrait parler de révolution dans ce domaine. Les générations qui nous ont précédés ont pu se passer sans aucun mal de cette ridicule « éducation sexuelle » qu'on nous propose maintenant avec un semblant de sérieux scientifique ou un érotisme de lycée. La littérature qui se réclame de l'« underground » ou de l'« overground » est caractéristique à cet égard. Et jadis le bon goût était un peu mieux développé qu'aujourd'hui.

Les modifications visibles qui se manifestent dans la présentation des programmes des cinémas, au théâtre, dans les « librairies spécialisées », proviennent moins de changements dans le comportement de l'homme que de certaines évolutions qui sont les caractéristiques de notre époque dans tous les domaines. L'aspect scientifique de la question joue aussi un rôle : on voudrait classer chaque phénomène, l'exprimer en quantités mesurables. L'uniformisation des masses y est aussi pour quelque chose. De même, le sentiment de supériorité de la jeunesse, alimenté par l'incertitude et l'insécurité de l'ancienne génération, n'est pas étranger au phénomène. On croit être en possession de nouvelles connaissances ; on s'imagine avoir trouvé dans le domaine sexuel un terrain idéal pour surmonter de prétendues répressions. On transpose beaucoup sur le plan théorique. L'expérience pratique contribue à corriger les théories.

Est-il donc juste de parler d'une « révolution sexuelle » ? Beaucoup de choses ont changé, c'est un fait indéniable. Un envoyé de l'ère victorienne qui débarquerait soudain dans une grande ville de notre époque ne manquerait pas d'être étonné. Se hâterait-il de protester avec véhémence ou bien chercherait-il à se laisser incorporer dans la masse ? La révolution est un

(Suite en page actualité suisse.)

gastronomie

RESTAURANT

CAFÉ VAUDOIS

LAUSANNE

Restaurant LAUSANNOIS

Haldimand 9 (à l'étage). Tél. 22 31 30

Pour les chaudes journées d'été nos Hors-d'œuvre réputés et nos spécialités Assiette dès Fr. 3.70 Menu dès Fr. 4.50

Salle pour banquets M. et Mme Crosel chef de cuisine Fermé le dimanche

Vacances annuelles
H. Langel
 Horlogerie-Bijouterie-Optique
MARTIGNY
FERMÉ
 du 22 juin au 8 juillet inclus

Métraiiller
meubles
 sion

P 4624 S

Rue de la Dixence 19

L'adresse à retenir pour vos achats de meubles.

elna lotus
 grâce à sa simplicité, toujours prête à coudre



nouveau · nouveau · nouveau

M. WITSCHARD-Martigny
 Rue de l'Eglise 5 P 7601 S

A louer à Martigny APPARTEMENTS

de 2, 3 1/2 et 5 1/2 pièces. Tout confort dans immeuble neuf. Libres tout de suite ou date à convenir.

Prospectus sur demande.

Renseignements et locations :
 Etude de M^e Jacques-L. RIBORDY, avocat et notaire, avenue de la Gare 40, 1920 Martigny, téléphone (026) 2 18 28.

P 36-227

LES FORCES MOTRICES DE MAUVOISIN S. A.
 effectueront une purge du lit de la Dranse entre Mauvoisin et Martigny le 28 juin 1969 !

Les quantités d'eau lâchées varieront entre 10 m³ et 30 m³ par seconde de 8 heures à 24 heures.

Forces Motrices de Mauvoisin S. A.
 P 36-37437

ANDRÉ MÉTRAL - Martigny
PNEUS
 de toutes marques

Atelier et dépôt
 GARAGE DES ALPES - MARTIGNY
 Téléphone (026) 2 22 22
 Bureau téléphone (026) 2 23 81 P 36-4659

Collombey-Muraz
 A vendre

TERRAIN DE 2394 m²
 entièrement aménagé, bien situé. Prix de vente : Fr. 25.— le m². Peut être vendu par parcelles pour villas.

TERRAIN DE 2695 m²
 à Fr. 20.— le m². Convientrait pour locatif. Peut être vendu par parcelles.

Pour tous renseignements :
GÉRANCE FREYMOND, rue Farel 9, 1860 Aigle, téléphone (025) 2 17 87.
 P 36-36154

A vendre beaux plantons

CHOUX
 rouges, frisés, blancs de Langendijker ;

CHOUX-FLEURS
 idole, imperator, etc.

Bernard Meury
 SAXON - Téléphone (026) 6 21 83
 P 36-4801

hernie
 Les conceptions nouvelles
MYOPLASTIC-KLEBER
 sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et diastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport)..
 Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie

COMME AVEC LES MAINS
 vous émerveillerez. Essais et renseignements auprès de l'apporteur de l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

Martigny :
 M. Lovey, Pharmacie Centrale, samedi 28 juin, l'après-midi de 14 à 17 heures.
 Sion :
 Pharmacie Zimmermann, rue de Lausanne, samedi 28 juin, le matin de 9 à 12 heures.
 P 46-19000

Machine à calculer



dès
Fr. 385.—
 Location - Vente

HALLENBARTER - SION
 Rue des Remparts 15
 Téléphone 2 10 63

P 36-3200

PELCO S.A.

On raconte toutes sortes d'histoires sur le café.
Des histoires vraies et des histoires fausses !
 Mais les cafés « PELCO » mettent tout le monde d'accord :

ILS SONT FA-MEUX!
 (Un fameux fumet...)

Permettez que l'on fasse connaissance :
 (ou permettez que nous nous présentions en compagnie de nos prix exceptionnellement avantageux)

437 :	les 250 grammes	Fr. 2.20 net
Haïti :	les 250 grammes	Fr. 2.45 net
Viennois :	les 250 grammes	Fr. 2.60 net
Chéribon :	les 250 grammes	Fr. 2.80 net
Calma :	les 250 grammes	Fr. 2.80 net

(sans caféine)

S.A.

PELCO ALLÈGE VOTRE BUDGET

DUVETS
 neufs, 120 x 160 cm., belle qualité, légers et chauds. Fr. 40.— la pièce, port compris.

G. KURTH,
 1038 Bercher, tél. (021) 81 82 19.
 P 22-1075

Collectionneur privé achète

Pièces d'or de Fr. 10.—
 suisses et paie Fr. 150.— la pièce.
 Tél. (021) 74 13 36.
 P 36-37707

SENSATIONNELLE OCCASION !
 A vendre cause réorganisation, transformations, plusieurs

coffres-forts
 de différentes grandeurs, tous en parfait état.

Bas prix.

Ecrire sous chiffre P 42-2502 Publicitas, Sion.
 P 42-14255



STATION-SERVICE
 RUE DES HÔTELS
 (Pont de la Grange)
MARTIGNY
SUPER cts. 58
 (98/100 octanes)

Maintenant: COMPTEURS INDIVIDUELS A CLEFS

Avantages

- ◆ prix
- ◆ paiement à la fin du mois
- ◆ soutirages à n'importe quelle heure du jour et de la nuit

Pour renseignements adressez-vous à
CARBUROIL
 S A SAINT-MAURICE
 Téléphone (025) 3 65 30

YERBAVIGNE
 Dés herbant combiné pour la viticulture
 Détruit les liserons chardons et herbes annuelles

Stegried S.A.
 Zwingen

P 29-31

SCHIMMEL
 votre piano chez le spécialiste

Hallenbarter
 SION



P 36-3200

DURS D'OREILLES ?

OVULATON
 O. VUILLE
 diplômé du C.N.A.M.P.
 6, Sous-les-Vignes
 2072 SAINT-BLAISE / NE
 ☎ 038/31176

Appareils pour toutes surdités.
 Appareils derrière l'oreille avec pile 500 heures. Lunettes acoustiques, montage instantané des branches sur la face.
 Appareils « tout dans l'oreille ».
 Audiogramme et essais gratuits.

Consultation auditive : **SAMEDI 28 juin**, de 9 heures à 11 h. 45, Pharmacie LOVEY, à **MARTIGNY**, téléphone 2 20 32.

Tous renseignements et démarches concernant l'assurance-invalidité.

P 28-182

A vendre

CAMION SAURER

110 CV., en bon état, basculant 3 côtés, pont à l'état de neuf. Bas prix.

A la même adresse, achèterions

petit véhicule pick-up

Coopérative Fruitière,
 1926 Riddes, téléphone (026) 5 36 49.
 P 36-90676

NOTRE SUCCÈS : LES NOUVELLES SÉRIES DE VERRÉS EN CRISTAL TAILLE MAIN
CONSTANTIN FILS SA SION

P 9006 S

Nous avons essayé pour vous :

L'«AUDI 100 LS»

Honnêteté et sobriété

Cette voiture est la parfaite illustration de la politique actuelle des grands constructeurs de l'automobile qui, d'année en année, agrandissent leurs modèles et les dotent de mécaniques plus puissantes.

L'«Audi 100» ne ressemble plus guère aux versions les plus anciennes de la marque. Les mauvaises langues ont dit d'elle qu'elle est la «Mercedes du pauvre»; ce qui est faux car cette machine puissante

FICHE TECHNIQUE

MOTEUR

Quatre temps, quatre cylindres en ligne, refroidi par eau, disposé à l'avant.

Cylindrée : 1760 cm³.

Alésage/course : 81,5/84,4 mm.

Rapport volumétrique : 10,2 : 1.

Puissance : 100 ch DIN à 5500 tr/mn.

FREINS

Système de freinage à double circuit; à l'avant : freins à disque (diamètre 280 mm.); à l'arrière : freins à tambour.

POIDS ET DIMENSIONS

Longueur hors tout : 4625 mm.

Largeur hors tout : 1729 mm.

Hauteur hors tout à vide : 1421 mm.

Poids à vide, 4 portes : 1050 kg.

PERFORMANCES

ET CONSOMMATION

Consommation d'essence suivant DIN 700030 : 8,9 litres aux 100 km. d'essence super.

Vitesse de pointe : 170 km/h.

Appartenant à la catégorie des automobiles de la classe moyenne supérieure, l'«Audi 100», dans sa version la plus poussée et désignée par les deux lettres «LS», peut raisonnablement prétendre à un classement à part. Malgré la brièveté d'un essai de deux jours, j'ai pu apprécier la souplesse de conduite de cette traction avant, sensiblement moins longue, moins large et moins lourde, par exemple, que la voiture de Stuttgart à laquelle on veut la comparer.

Mon voisin de colonie évoque les caractéristiques intéressantes du moteur de l'«Audi». Je partage son enthousiasme devant cette belle mécanique de précision.

Avec son coffre à bagages de 650 litres de volume, son moteur souple, le confort de ses sièges à accoudoirs combinés aux poignées de maintien et les multiples garanties de sécurité de ses passagers, c'est la voiture idéale des longs trajets et par conséquent des vacances. D'où l'actualité de cet article!

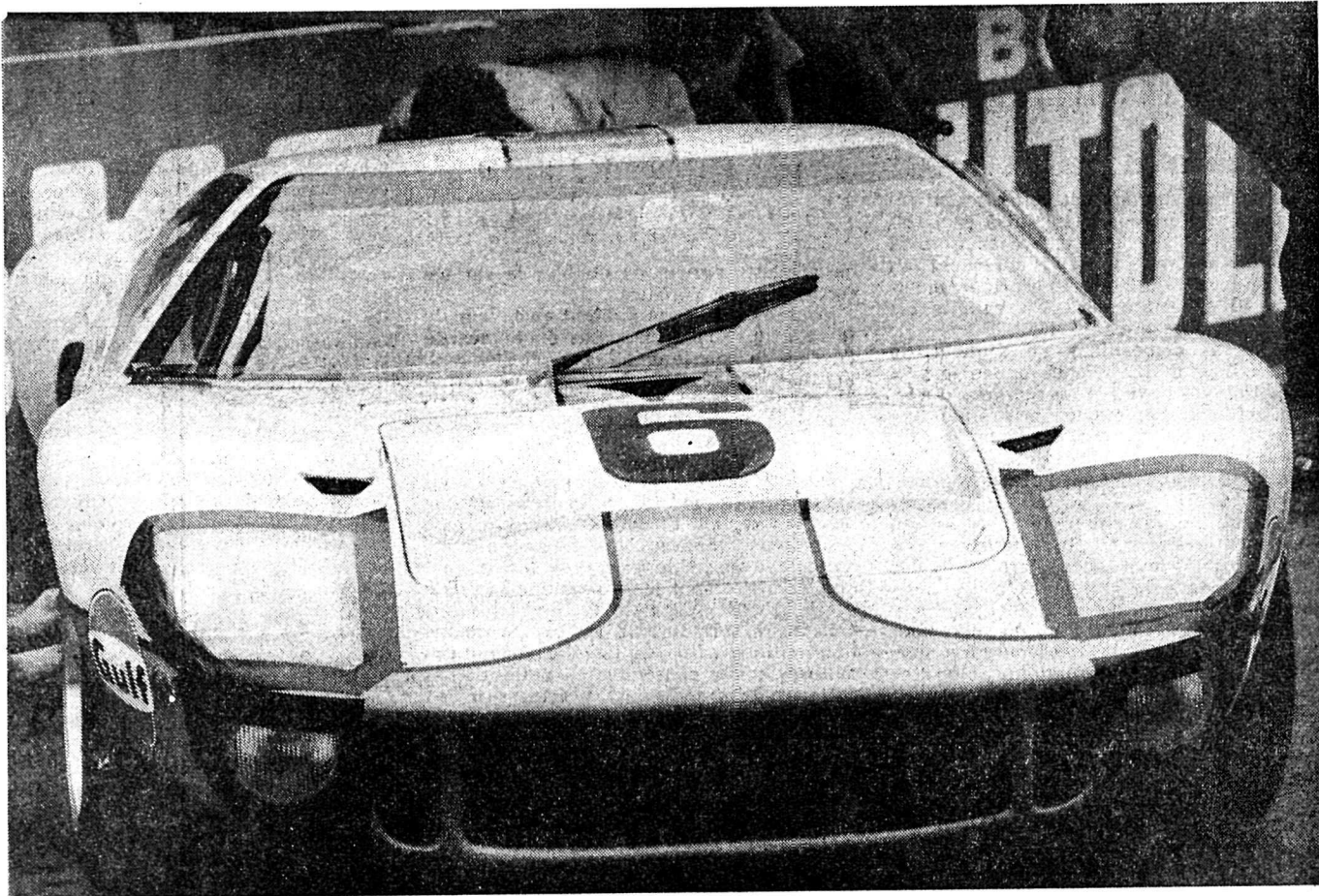
MEDIATOR.

Un tigre aux pattes de velours

La nouvelle «Audi» se présente sous des formes amples évoquant celles de la «Mercedes», dont elle se distingue toutefois nettement.

Sa coque est ainsi de ligne plus longue et plus basse par rapport à la carrosserie de la «Super 90», fleuron de la première série «Audi», ressuscitée des cendres de la «DKW F 102».

Par sa métamorphose moderne, la marque «Audi» reprend le flambeau de l'«Auto-Union» bien que, sous son capot



La «Ford GT 40» victorieuse de Jacky Ickx. (Photo Philippe AZZOLA, Lausanne.)

AVEC LE NON-CONFORMISTE JACKY ICKX :

La ceinture de sécurité a gagné les Vingt-Quatre Heures du Mans 69

par J.-P. THÉVOZ

et confortable n'a rien à envier à son aînée de Stuttgart.

Bien sûr, ceux qui aiment les carrosseries sortant de l'ordinaire, les raffinements de luxe, les effets de chromes, les gadgets, les tableaux de bord copieusement garnis — iût-ce de cadrans et manettes inutiles — les solutions d'avant-garde et la recherche à tout prix de la personnalisation d'une voiture feront bien de préférer une autre marque à cette «Audi 100» que son créateur a voulu un modèle d'honnêteté et de sobriété aussi bien dans son aspect extérieur et intérieur que dans ses performances.

On vous promet 170 kilomètres à l'heure de vitesse de pointe, mais vous les dépassez légèrement. On indique une accélération de 0 à 100 km/h. en 12 secondes alors qu'un essayeur de nos amis y est parvenu en 11"7. Le catalogue évalue la consommation moyenne à 9 litres aux 100 kilomètres, alors que j'ai moi-même constaté, au cours d'un essai sur diverses routes et une distance totale de quelque 200 km., une consommation plus proche de 8 que de 9 litres aux 100 km., ce qui est remarquable pour un véhicule de cette puissance, doté d'un pouvoir d'accélération même supérieur à certaines petites voitures prétendues sportives.



plongeant, ce soit un moteur Mercedes, nouveau style à haute compression, qui fasse entendre son ronron!

Ce moteur qui est peut-être le plus remarquable élément de l'«Audi», se fait d'ailleurs oublier du conducteur. Même à 170 km/h. il est à peine audible à l'intérieur de la voiture lancée sur l'autoroute. Sur le plan de la nervosité il supporte

avantageusement la comparaison avec ceux qui équipent nombre de modèles concurrents. Le silence de marche est aussi remarquable par rapport à d'autres voitures de la même catégorie sur le marché allemand notamment.

Si le caractère de la direction s'assimile plutôt à un type survireur très répandu, je dois ajouter là que les pneus semblent jouer un rôle considérable dans l'appréciation. Sur la voiture essayée, montée avec des «Pirelli Cinturato», le volant était d'une telle légèreté qu'il donnait l'impression d'être assisté.

Dans les manœuvres urbaines, le parking par exemple, la direction est donc des plus agréables d'autant plus que le rayon de braquage est plus faible que la moyenne, bien qu'il s'agisse d'une traction avant.

Quant au changement de vitesses, à boîte synchronisée classique, il frappe par sa précision et sa douceur. Le levier situé normalement au volant peut, en option, être placé au plancher.

En résumé l'«Audi 100», limousine de grand confort à suspension douce, mais bien amortie, semble rechercher les suffrages d'un public éclectique amateur de voitures «américanisées» tout en restant de dimensions européennes. Cependant, elle offre des satisfactions au conducteur sportif grâce surtout à son moteur qui allie une merveilleuse souplesse à une excellente nervosité dans une plage étendue de régimes.

JUNIOR.

En vingt-quatre heures sur le circuit de la Sarthe, le jeune pilote Jacky Ickx a fait beaucoup plus en faveur de l'usage des ceintures de sécurité que toute la publicité et toutes les recommandations prodiguées depuis des années au monde automobiliste!

Car parmi tous ceux qui ne veulent pas entendre parler de cet accessoire ou qui, leur véhicule en étant équipé, ne l'utilisent jamais, il se trouve un pourcentage non négligeable de personnes qui se croiraient déshonorés ou qualifiés de poltronnes si elles se harnachaient d'une ceinture pour le moindre déplacement en voiture!

Or, Jacky Ickx, authentique champion du volant à 24 ans à peine et grand vainqueur des 24 Heures du Mans les plus disputées de toute l'histoire de cette épreuve maîtresse du sport motorisé vient de nous administrer la preuve que, s'il n'a pas froid aux yeux sur les circuits comme sur les routes ouvertes, il ne consent à courir que s'il est attaché, préférant perdre quelques secondes pour être plus sûr de s'équiper convenablement de cette ceinture dont il attend le salut en cas de malheur.

Cinq minutes avant le départ de la plus grande course automobile du monde, un reporter de la télévision a pu recueillir, parmi les brèves et ultimes impressions de quelques-uns des 45 coureurs prêts à s'élaner vers leurs bolides au signal du chef de course, le témoignage de Jackie Ickx.

Et c'est ainsi que des millions de téléspectateurs, un peu médusés, ont pu entendre des propos que l'on n'avait jamais entendus de la bouche d'un pilote du Mans:

— Vous ne vous étonnez pas, disait le jeune coureur belge, de me voir partir sans doute bon dernier; dites-le bien à vos téléspectateurs et expliquez-leur, je vous en prie, les raisons de ce départ pas du tout dans le style du Mans. Ce n'est pas du tout parce que ma «Ford GT 40» aura de la peine à démarrer, mais tout simplement parce que j'ai pour principe de ne jamais piloter en course ou conduire dans le trafic sans être muni de ma ceinture de sécurité. Je prendrai donc le temps nécessaire pour attacher ma ceinture; ce qui, du même coup, m'évitera les dangers de mêler ma machine à la grande bousculade du départ».

A l'écoute de ces propos non conformis-

tes, d'aucuns auront sans doute pensé: voilà un original qui, en perdant ainsi de précieuses secondes dès le départ, n'a aucune chance de figurer le lendemain à une place honorable sur la ligne d'arrivée! D'autant plus qu'il se trouve au volant d'une voiture déjà ancienne, tout juste bonne à jouer les «figurations intelligentes» comme on dit au théâtre...

En gagnant haut la main cette course infernale où les plus rapides au démarrage

(Suite en page 10.)



Jacky Ickx

**PORSCHE
AUDI**



deux marques de grande classe

Tous modèles disponibles

GARAGE WICKY S. A.

spécialistes voitures rapides

9, place Tunnel - Téléphone 22 18 87 - LAUSANNE

Venez faire un essai avec la nouvelle Audi 100

NOS COLLABORATEURS DE VENTE: MM. Guenin et Fayet sont à votre disposition, à votre convenance

AGENCE PRINCIPALE: AUDI - PORSCHE - CHRYSLER - DODGE - PLYMOUTH
GARAGE CILO S. A. Téléphone 24 77 22 (int. 20) Petit-Rocher 6, Lausanne

L'ÉCONOMIE SUCRIÈRE SUISSE SUR LA SELLETTE

Le régime actuel

L'économie sucrière est actuellement régie par l'arrêté fédéral tendant à encourager la culture de la betterave sucrière et à mieux assurer l'approvisionnement du pays en sucre, du 20 décembre 1957, modifié le 19 décembre 1963. Sa validité est limitée au 30 septembre 1969.

Selon les dispositions en vigueur, le Conseil fédéral fixe chaque année le prix des betteraves payé par les sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld, ce prix étant fixé à un niveau qui devrait, en principe, couvrir les frais de production. Ce prix est depuis 1964 de 8 fr. 30 par kg., pour un teneur en sucre de 15%. Sur la base de l'augmentation des frais de cultures, un ajustement des prix aurait dû intervenir en 1966 déjà, mais les « déficits » croissants des sucreries dus à la chute des cours mondiaux ne l'ont pas permis.

Le marché et l'importation du sucre sont entièrement libres, la Confédération percevant une taxe différentielle selon les qualités du sucre importé. Cette taxe est ainsi de 31 francs par 100 kg. de sucre cristallisé, dont 22 francs de droits de douane proprement dits.

Pour permettre au système de fonctionner quelles que soient les conditions du marché, l'arrêté, qui arrive à échéance, prévoit la couverture de déficit à concurrence de 20 000 000 de francs par la Confédération d'une part et la possibilité de contingerter la production d'autre part.

Rappelons, par parenthèse, que les fluctuations du marché peuvent être énormes : en 1963, le prix était de 160 francs par 100 kg. de sucre cristallisé, dédouané à Bâle, au moment de la crise causée par la pénurie de sucre. Ce prix tombait à son niveau le plus bas en septembre 1968 à 49 francs. Aujourd'hui, il est de l'ordre de 75 francs.

La limite de 20 millions n'est plus suffisante et le contingentement, bien connu des planteurs avant la construction de Frauenfeld, est à nouveau entré en vigueur cette année, afin de limiter la surface betteravière à 9000 ha. environ.

Ainsi, aux impératifs de l'échéance légale, s'ajoute la nécessité de revoir le régime du sucre dans la mesure où l'on veut assurer l'existence de l'économie sucrière indigène.

La situation de l'économie sucrière indigène

Quelle est la situation de cette économie ? Il faut reconnaître que celle-ci dépend entièrement des conditions régnant sur le marché mondial. Comme vous le savez, ce marché est caractérisé par la politique des pays surproducteurs. Chacun d'entre eux protège son marché national et se débarrasse de ses excédents au dehors. Le marché mondial du sucre ne correspond pas dès lors à la confrontation de l'offre et de la demande dans leur ensemble, mais bien à un marché des surplus liquidés à n'importe quel prix. Il faut préciser à ce sujet que les mesures antidumping ne peuvent s'appliquer à l'égard du sucre, car il s'agit d'une denrée offerte en bourse sur un marché libre. Ces motifs juridiques n'empêchent cependant pas que l'on peut affirmer que les manipulations du prix du sucre ont économiquement les mêmes effets que le dumping.

La preuve en est donnée par le fait que les importations faites dans notre pays se réalisent à des conditions qui n'ont aucun rapport avec les frais de production.

C'est ainsi que le cours mondial extraordinairement bas à fin 1968 a obligé les pays du Marché commun à offrir leurs excédents de sucre à 20 francs les 100 kg. en chiffre rond à la douane de Bâle, mais les a obligés aussi à consentir des subventions à l'exportation de l'ordre de 80 francs les 100 kg., soit quatre fois le prix de la marchandise rendue franco frontière.

Mais cette situation nous vaut de bénéficier d'un prix du sucre à la consommation passablement inférieur à celui des autres pays d'Europe, et en particulier de ceux qui nous vendent leurs excédents.

La conséquence de cette situation privilégiée est connue : il en coûte 20 millions de francs à la Confédération et l'on empêche tout développement de la culture des betteraves en Suisse.

Le rôle de l'économie sucrière

Voyons maintenant quel rôle joue l'économie sucrière dans notre pays.

Dans son message, le Conseil fédéral met en évidence le double rôle que joue la culture de la betterave en sucre. Celle-ci assure ainsi une partie de notre approvisionnement en sucre et contribue au maintien de l'équilibre entre production animale et production végétale.

Tout d'abord, sur le plan de l'approvisionnement, la production suisse, même en ne couvrant que le 20% de la consommation, constitue la garantie d'un ravitaillement minimum, en période troublée sur le plan international. Mieux encore, la culture de la betterave permet d'atteindre l'un des objectifs de notre défense nationale économique pour les temps de crise en offrant la possibilité d'augmenter la surface des terres ouvertes.

Sur le plan de la politique agricole ensuite, il s'impose de réduire les surfaces fourragères si l'on veut éviter une surproduction laitière chronique. Pour y parvenir, il faut consacrer à la culture une proportion suffisante de terres agricoles. Le maintien de la qualité du sol exige une rotation des cultures dans laquelle les plantes sarclées, dont la betterave, jouent un rôle irremplaçable. Rappelons en effet que

par Raymond JUNOD conseiller national

cette plante permet de doubler la surface consacrée aux céréales.

Toutes ces raisons militent en faveur de la reconduction de mesures en faveur de l'économie sucrière et, par conséquent, légitiment la révision de l'arrêté qui arrive à échéance en septembre prochain.

Le nouveau régime du sucre

Compte tenu des principes que nous venons d'évoquer, il aurait fallu que le nouveau régime du sucre s'inscrive, sans équivoque, dans le cadre d'une politique agricole d'ensemble et puisse fonctionner quelles que soient les fluctuations de prix sur le marché mondial.

L'élimination durable de la surproduction laitière exige le développement des cultures et par conséquent le maintien des surfaces consacrées aux plantes sarclées. Parmi ces dernières, il faudrait remplacer quelques milliers d'hectares de pommes de terre, dont l'écoulement est de plus en plus difficile, par d'autres cultures et en particulier par des betteraves sucrières.

Pour réaliser de tels objectifs, on aurait pu prévoir l'institution d'une taxe variable, analogue au système des prélèvements de la Communauté économique européenne. De cette manière, les fluctuations de prix auraient été automatiquement et constamment compensées, en assurant du même coup l'équilibre financier du régime du sucre dans son ensemble.

Au surplus, on aurait pu songer à confier l'application du nouveau régime à la Régie des alcools, qui est directement intéressée à la réduction des excédents de pommes de terre.

Mais dans son projet, le Conseil fédéral n'a pas repris cette thèse et, dans les grandes lignes, il propose de reconduire le système qui nous régit actuellement, avec deux amendements importants :

— La fixation, à l'article 3, des surfaces de cultures à 10 000 ha. au maximum et du volume de production de 450 000 tonnes pouvant être porté à 500 000 tonnes, alors qu'aujourd'hui l'arrêté fixe un plafond légèrement inférieur.

— La couverture du déficit des sucreries selon les trois échelons suivants :

1. Par les réserves des sucreries,
2. par une contribution initiale de la Confédération de 20 millions, conformément au système actuel,
3. par une participation combinée de la Confédération, des consommateurs et des planteurs.

C'est ainsi que, selon l'expression helvétique consacrée, le Conseil fédéral présente son arrêté comme un compromis entre les différents intérêts en présence.

Par définition, un compromis ne satisfait personne, s'il ne mécontente pas tout le monde. Et pourtant, le nouveau statut du sucre était l'occasion — il l'est encore — de concilier des intérêts en apparence contradictoires, par un geste de solidarité confédérale.

Le dossier du sucre est en effet un excellent dossier à plaider :

Tout d'abord, pour les planteurs qui peuvent se féliciter des succès techniques et économiques de la culture de la betterave. Cette culture convient parfaitement à nos conditions de sol et de climat, puisque les rendements à l'hectare et la teneur en sucre sont les plus élevés de tous les pays d'Europe. Les prix payés aux planteurs, remarquable exception pour culture végétale, sont très proches de ceux que reçoivent les producteurs du Marché commun. Le chef du Département a même déclaré en commission que la différence était presque négligeable.

Pour les sucreries ensuite, qui peuvent présenter des chiffres qui soutiennent avantageusement la comparaison avec les fabrications étrangères. A ce propos, il est utile de rappeler qu'en parlant de « déficit » des sucreries, c'est une manière commode de s'exprimer, mais qui ne recouvre pas la réalité des faits. Car les sucreries ne sont que l'instrument de notre politique sucrière.

Pour les consommateurs enfin, qui bénéficient — et de loin — du sucre le meilleur marché d'Europe.

La seule faille du système est la référence au prix de marché mondial, dont on connaît les artifices. C'est pourquoi, il faut trouver une solution comblant les « déficits » qui résultent de cette situation.

Les points controversés

Compte tenu des éléments très positifs de ce dossier, il semblait que ce nouveau régime du sucre ne dût pas soulever de grandes discussions, dès l'instant où les différents intéressés admettaient le principe d'une solution de compromis. Rappelons au surplus que le Conseil des Etats a adopté l'arrêté en mars par 32 voix contre 1.

Cependant, devant les Chambres des objections se sont manifestées sur différents points.

Tout d'abord, la question de l'adhésion de la Suisse à l'accord international sur le sucre. On s'est demandé d'une part si cette adhésion ne remettait pas en cause l'arrêté sur le sucre. On s'est d'autre part inquiété des conséquences de l'adhésion, cumulées avec les effets de l'arrêté.

L'adhésion à l'accord international aurait pour effet de stabiliser le prix du sucre en évitant la vente de ce produit à des prix de liquidation. Cela se traduirait auto-

matiquement par une hausse du prix pratiqué actuellement. Il en résulterait sans aucun doute un engagement moins important des finances fédérales et par voie de conséquence, l'article 12, lettre c, prévoyant la participation des consommateurs et des producteurs ne serait pas utilisé. De toute manière, il n'y aurait pas de cumul automatique des effets de notre adhésion et de l'article 12, lettre c. Au besoin, il faudrait même réviser une nouvelle fois l'arrêté fédéral.

Un deuxième problème a été soulevé. C'est celui de la situation des planteurs de betteraves que l'on entend encourager et qui, selon l'article 3, sont limités quant à la surface et quant au volume de leur production. Ce point est en relation avec la capacité de production de nos deux sucreries.

Le soussigné a proposé en commission que le Conseil fédéral fixe chaque année, après consultation des fabriques et des planteurs, la surface des cultures et par voie de conséquence le volume de la production, en fonction de la capacité, non pas maximale, mais bien la capacité optimale de production des deux sucreries. Ainsi il aurait été possible de concilier les intérêts des planteurs et des fabriques dans l'optique d'une saine économie d'entreprise. Cette souplesse aurait ainsi permis aux uns et aux autres de remplir les exigences que l'on attend d'eux en matière de gestion rationnelle. Au surplus, cette proposition ne remettait pas en cause l'économie du projet, puisqu'elle devait s'insérer dans le système financier prévu à l'article 12. Cette proposition a cependant été rejetée à une forte majorité.

Enfin, le dernier point qui fait encore l'objet de divergences est celui, fondamental, du financement tel qu'il est proposé à l'article 12.

Article 12

Si les contrôles prévus à l'article 10 révèlent qu'en dépit d'une gestion consciencieuse et de l'application de l'article 5, l'une ou l'autre des sucreries ou toutes les deux enregistrent des déficits, ceux-ci seront couverts, dans une proportion fixée chaque fois et pour chacune d'elles par le Conseil fédéral :

a) Par leurs réserves disponibles ;
b) Par une contribution initiale de la Confédération qui ne doit pas excéder la somme de 20 millions de francs au total pour les deux sucreries ;

c) Si les ressources prévues sous lettres a et b ne permettent pas de couvrir les pertes, par une augmentation de la contribution initiale de la Confédération, de 1 à 5 millions de francs au plus, combinée avec le produit d'une taxe sur le sucre importé des numéros 1701.20 à 50 du tarif douanier (tarif d'importation), de 1 à 5 francs au plus par 100 kilos de poids faisant loi pour le dédouanement, et avec une contribution des producteurs aux pertes, de 8 à 40 centimes par quintal de betteraves sucrières. Chaque million de francs accordé par la Confédération correspond à une taxe sur les importations de 1 franc par 100 kilos de sucre et à une déduction de 8 centimes par quintal de betteraves sucrières.

Si la commission est unanime sur le principe des lettres a et b qui prévoient la couverture des déficits d'abord par l'engagement des réserves des sucreries, puis par une participation initiale de la Confédération, les avis sont en revanche partagés sur la lettre c qui combine une nouvelle participation de la Confédération avec une contribution des consommateurs et des planteurs.

L'opposition à une contribution des consommateurs se fonde essentiellement sur la « promesse » faite par le Conseil fédéral en 1963 lors de la construction de la sucrerie de Frauenfeld et selon laquelle la production indigène n'entraînerait aucun renchérissement. A ce propos, l'on constate que depuis la mise en fonction de la fabrique de Frauenfeld, le sucre n'a jamais été aussi bon marché qu'aujourd'hui. Il faut remarquer aussi que la taxe éventuelle de 1 à 5 centimes par kg. met sans doute en cause une question de principe, mais dont la portée pratique est relativement faible. Cette taxe avec son maximum de 5 centimes par kg. est en tout cas moins forte que les variations journalières enregistrées sur le prix du sucre en bourse. Enfin, il s'agit pour le consommateur d'une sorte de prime, quasi homéopathique, contre les risques d'une chute vertigineuse du cours mondial. Le prix du sucre serait de toute manière d'un niveau particulièrement favorable pour le consommateur.

Quant à l'opposition à la contribution des producteurs, elle est motivée par les deux arguments suivants : Premièrement, les planteurs de betteraves font remarquer qu'ils sont aussi des consommateurs de sucre et que par conséquent, ils seront frappés doublement par l'application du dispositif de l'article 12, lettre c. Deuxièmement, et ce motif me paraît plus important, les planteurs estiment qu'en produisant le 20% seulement des besoins indigènes en sucre, ils ne risquent pas de créer des excédents, d'autant moins que l'article 3 fixe le cadre strict des possibi-

Offrez-vous ce plaisir! Venez essayer

la nouvelle **BMW 2500**



pour le plaisir de conduire

Nouvelle carrosserie
Moteur 6 cylindres - 154 CV DIN

à l'agence officielle BMW

Garage Marterey

Rue Marterey 56 LAUSANNE Téléphone (021) 23 53 66

carrosserie
alasia

HENRI
OSTRINI

LAUSANNE
Place de Milan
Ch. des Bruyères 4
Tél. (021) 26 24 45

BIENFACTURE

RAPIDITÉ

La ceinture de sécurité a gagné les Vingt-Quatre Heures du Mans 69

(Suite de la page 9.)

ne figuraient plus à l'arrivée, Jacky Ickx a prouvé aussi que, pour spectaculaire qu'il soit, le départ type le Mans — (les pilotes alignés de l'autre côté de la route et se précipitant le plus vite possible aux commandes de leurs bolides) — est condamné.

Le pilote lausannois André Wicky, qui n'eut pas de chance cette année au Mans où sa « Porsche 911 T » fut contrainte à l'abandon après trois heures à peine de course, abonde d'ailleurs dans le sens de Jacky Ickx, et il a en outre confié à notre confrère Michel Busset : « Aux Etats-Unis, où les ceintures de sécurité sont obligatoires, un commissaire contrôle chaque voiture afin que les pilotes, après leur sprint, ne mettent pas en marche leur moteur avant d'avoir fixé leur ceinture. Au Mans, comme l'utilisation des ceintures n'est pas obligatoire, il ne pouvait donc être question de faire comme cela. Je pense toutefois que si le départ était donné en ligne, comme en formule 1, il n'y aurait pas un spectateur de moins au Mans ».

Pilote polyvalent, aussi à son aise à bord d'une « BMW 2000 TI », d'une « Ferrari » de formule 1 que d'une « Ford GT 40 », Jacky Ickx sait s'imposer sans jouer les têtes brûlées. A un âge où d'autres prennent des risques pour parvenir le plus vite possible à la gloire, le jeune Belge témoigne d'une sagesse qui prend valeur d'exemple en matière de sécurité. L'épisode de la ceinture, au départ des 24 Heures du Mans 1969, doit être compris par l'ensemble des usagers de la route comme un plaidoyer en faveur de cet accessoire salutaire que quelques pays ont eu la sages-

se de rendre obligatoire.

Faut-il répéter ici les chiffres de statistiques obtenus par des enquêtes effectuées notamment aux Etats-Unis et en Suède où l'on est à la pointe du combat pour la sécurité par les ceintures ? Faut-il rappeler qu'en Amérique, il a été démontré que, sur 45 000 accidents ayant fait 8500 blessés, le port de la ceinture a réduit le pourcentage des blessures de 75,5% à 29,9%, les accidents de gravité moyenne étant passés de 23% à 9,2% et les accidents graves de 3,6% à 1% ?

Non, les chiffres sont rébarbatifs ; on leur préfère des témoignages et des gestes comme celui d'un Jacky Ickx sur le circuit de la Sarthe. Mieux : le hasard à voulu qu'en revenant du Mans après sa victoire, au volant de sa « Porsche » personnelle, le pilote belge ait été victime d'un accident provoqué par un automobiliste imprudent arrivant en sens inverse. Pour l'éviter, Ickx dut précipiter sa machine contre un escalier en bordure de la route où elle vint s'emboutir. C'est à sa ceinture que le champion du Mans doit d'être sorti indemne de cette collision.

A ceux qui s'estimeraient déconsidérés de se harnacher de la sorte au volant, rappelons que la ceinture de sécurité, comme tant d'autres équipements, a fait sa première apparition en course, tout d'abord au Rallye de Monte-Carlo, de la part des pilotes scandinaves, puis aujourd'hui dans toutes les courses où les plus grands champions sont attachés.

Merci à Jacky Ickx de nous l'avoir rappelé de façon si spectaculaire et convaincante !

Jean-Pierre THEVOZ.



RADIO SONORA

Heuser-Rochat
16, rue des Terreaux
Lausanne
Téléphone 23 55 27

REPARATIONS

toutes révisions d'appareils de toute marque quelle que soit effectuées dans nos ateliers par nos techniciens spécialisés

Offre gratuite d'un récepteur de secours pendant les travaux de révision

- * Conditions avantageuses
- * Travail précis et rapide
- * Personnel qualifié
- * Abonnements réparations entretiens

DÉPANNAGES

tés qui leur sont offertes. Leur situation est donc fondamentalement différente de celle des producteurs de lait où le principe d'une retenue peut se défendre, en cas de déficits du compte laitier.

Une participation des producteurs est donc un non-sens économique. Elle ne joue même pas le rôle éducatif d'une sonnette d'alarme, tant il est vrai que c'est avec des trompettes que l'on claironne aux paysans de réformer leurs structures, tout en les invitant à ne pas trop produire.

En définitive, cette participation ne s'explique que par des motifs d'ordre politique : C'est le chemin que doivent faire les planteurs pour que le compromis, péniblement mis sur pied, puisse être adopté.

Conclusion

Nous souhaitons dans l'intérêt bien compris de l'économie sucrière indigène, que ce compromis soit finalement ratifié par le Conseil national.

C'est un moindre mal en attendant la mise sur pied d'un statut du sucre digne de ce nom qui pourra être élaboré au cours de ces cinq prochaines années, en fonction des nouvelles données de l'accord international sur le sucre auquel la Suisse aura sans doute adhéré dans l'intervalle.

Raymond JUNOD.

(Extraits du rapport de la commission ad hoc au Conseil national.)

La contamination des eaux aux Pays-Bas qualifiée de catastrophe nationale

LA HAYE. — « Quatre millions de Hollandais sur une population totale de 12 600 000 habitants sont « concernés » par la pollution des eaux du Rhin, des fleuves, rivières et rus néerlandais », a déclaré aujourd'hui le professeur J. Spaander, directeur de l'Institut national de la santé publique aux Pays-Bas.

Selon le professeur Spaander, il faudra attendre plusieurs mois avant que tout effet toxique de l'Indosulvan, isolé hier dans les laboratoires néerlandais, ait disparu. Entre-temps, les Pays-Bas vivront sur réserves d'eau potable : un plan d'urgence prévoyant le filtrage des eaux de la mer du Nord par les dunes bordant le territoire a été immédiatement mis en œuvre en vue de faire face aux besoins.

Le professeur Spaander a reçu ce matin du laboratoire de Krefeld, en Allemagne fédérale, confirmation du fait que l'hécatombe de la faune aquatique du Rhin était due au produit connu sous le nom chimique de Indosulvan. Ce produit est fabriqué par plusieurs firmes en Allemagne fédérale ce qui rend l'identification des responsables de la catastrophe difficile.

L'an dernier, une faible pollution des eaux par ce même produit, avait été signalée aux Pays-Bas, un fermier ayant par mégarde laissé tomber dans un ru, un instrument aratoire qui avait été en contact avec un insecticide. Aucune atteinte à la vie biologique n'avait été toutefois signalée même sur une faible échelle.

Actuellement, la contamination a atteint l'IJsselmeer (ancien Zuiderzee), où le danger est particulièrement grave du fait que cet immense lac intérieur est isolé de la mer du Nord par une digue de plus de trente kilomètres de longueur, qui fait l'orgueil de la technique néerlandaise. Les eaux contaminées pourraient stagner dans cet immense réservoir sans qu'il soit possible de les évacuer aisément. D'autre part, au-delà de Rotterdam, les eaux polluées gagnent lentement les îles de Zélande, détruisant sur leur passage la faune aquatique.

Le danger est encore accru du fait qu'une seconde concentration du toxique, selon certains renseignements, atteindrait prochainement le territoire néerlandais.

Un nouveau danger menace la Hollande

La salinité de ses eaux intérieures

UTRECHT, 26 juin. — (ATS-AFP). — Un nouveau danger menace la Hollande, après la pollution de ses principaux cours d'eau : la salinité de ses eaux intérieures risque d'augmenter. En effet, à la suite de la fermeture de certains affluents du Rhin par des barrages, les courants forts du

grand fleuve européen sont actuellement canalisés vers une seule sortie : la mer du Nord.

Tout le système hydrographique du pays des tulipes et des moulins à vent risque dès lors d'être déséquilibré.

On sait qu'un tiers de la Hollande est situé au-dessous du niveau de la mer. Les terres conquises sur la mer au cours des siècles risquent maintenant d'être rendues salines à cause de l'absence du courant fort du Rhin qui faisait habituellement fonction de grande usine de nettoyage des lits des rivières.

Décès de Judy Garland : absorption accidentelle de barbituriques

LONDRES. — Le décès de Judy Garland a été dû à l'absorption accidentelle d'une trop forte dose de barbituriques. Tel est le résultat, annoncé à Londres, de l'enquête que la loi anglaise impose en cas de mort violente ou suspecte.

M. Peretti, président de l'Assemblée nationale

PARIS. — M. Achille Peretti (gaulliste) a été élu hier après-midi, président de l'Assemblée nationale française, par 319 voix contre 34 voix à Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier (communiste) et 55 bulletins blancs.

Un homme tue sa femme et ses sept enfants

(ATS-AFP). — Un homme a tué sa femme et ses sept enfants âgés de 9 à 20 ans, à coups de couteau dans leur appartement de Jersey City, la nuit de mardi à mercredi.

Pas de minijupe au tribunal grec

ATHÈNES. — Les autorités judiciaires de la circonscription de Salonique viennent d'interdire au personnel féminin de leurs services le port de la minijupe.

Ce sont les employés masculins qui sont à l'origine de cette interdiction. Ils se seraient en effet plaints de ne pouvoir assurer convenablement leur travail devant « le spectacle scandaleux donné par certaines jeunes femmes en minijupes ultra-courtes ».

BOURSES DE NEW-YORK

	24. 6. 69	25. 6. 69
Alcan	27 1/4	27 1/4
Amer. Tel.	53 3/4	53 3/4
Caterpillar	50 1/8	50 1/8
Cons. Nat. G.	28 1/2	45 3/4
Corn Prod.	36 1/4	28 1/4
Dow Chem.	70 1/2	35 3/4
Dupont	132 1/2	131
Eastm. Kodak	72 3/4	73 1/2
Ford	47 3/4	48 1/8
Gen. Elec.	89	88 3/4
Gen. Foods	83 1/8	82 1/4
Gen. Motors	77 3/4	77 3/4
Gen. Tel. Elec.	35 3/4	36 1/4
Goodyear	29 1/2	30
IBM	325 1/2	320 1/2
Intl. Nickel	35 3/8	35 3/8
Intl. Paper	40	39 3/4
Intl. Tel.	50 5/8	50 1/8
Kennecott	43 1/8	43 1/8
Litton	48 3/4	46 3/4
Mobil Oil	61 1/4	60 3/4
Montgomery	58	57 1/4
Nat. Cash. Reg.	123	124 1/2
Natl. Dist.	18	17 3/4
Pac. Gas. El.	36	36
Pennsy RR	49 3/4	48 3/4
Phil. Morris	29	29 1/4
Proct. Gamble	88	88 3/4
Royal Dutch	48 1/8	48 3/4
St. Oil NJ	78 1/4	78 1/4
Un. Carbide	40 3/4	40 3/4
Un. Royal	25 3/4	25 3/4
US Steel	42	41 5/8
Woolworth	36	36 1/4
Can. Pac.	79 3/4	79 1/2
Ches. Ohio	62 1/2	62 3/4
Dow Jones		
Industrial	877.20	874.10
Rails	215.84	214.44
Utilities	121.17	121.20
Volume	11.430	10.490

FIN DE LA SÉANCE DE RELEVÉE

Critique du système « FLORIDA »

M. Hubacher (soc., Bâle) propose de ne pas approuver le chapitre consacré à l'acquisition de matériel. Il critique le système « Florida », réseau radar centralisé, chargé de détecter ou de guider les avions. Il en a coûté 200 millions de francs. Mais l'installation ne fonctionne toujours pas et son efficacité semble bien en-deça des espérances. M. Hubacher cite des extraits d'un rapport interne dans lequel des officiers de haut rang expriment leur pessimisme et mettent en doute la loyauté du fournisseur, l'entreprise Hughes.

C'est d'abord un député qui riposte à M. Hubacher : M. Albrecht (CCS, NW) lui reproche « d'exploiter de façon scandaleuse le fait qu'il y ait un modeste retard de onze mois » dans la livraison de « Florida », installation extrêmement compliquée qu'il n'est pas facile d'adapter à notre terrain. Le budget a d'ailleurs été respecté.

Le conseiller fédéral Gnaegi signale pour sa part que les commissions militaires ont été renseignées en février dernier. On

leur a expliqué les raisons du retard, il s'agit de quelques défauts dont la gravité ne peut être qualifiée de dramatique. La longue mise au point permet d'instruire soigneusement le personnel. Le fournisseur fait son travail correctement et tient ses engagements quant à la qualité du matériel.

La proposition de M. Hubacher de ne pas approuver ce chapitre est rejetée par 57 voix contre 43. Malgré ce vote, M. Grutter (soc., BE) demande un rapport spécial sur le système « Florida », M. Gnaegi accepte.

Conseil des Etats

En séance de relevé au Conseil des Etats, M. Luder (rad.-SO) demande par voie de postulat l'établissement d'une zone intermédiaire dans la limitation de la zone agricole de montagne. M. Schaffner se montre disposé à examiner le problème pour le Jura, tout en sachant que toute nouvelle délimitation crée de nouvelles injustices. Le Conseil des Etats accepte le postulat sans opposition.

Enfin, le Conseil des Etats prend acte du quatrième rapport agricole du Conseil fédéral et termine sa longue séance

DÈS JANVIER 1970

Une loterie suisse À NUMÉROS

BERNE. — La LI (Loterie intercantonale), la Société de la loterie de la Suisse romande, la loterie Seva et la Société suisse du Sport-Toto ont signé une convention pour introduire une loterie suisse à numéros dès le 1er janvier 1970.

L'approbation des 25 autorités cantonales compétentes qui sera sollicitée sans retard, reste réservée. Le public sera informé ultérieurement sur les modalités de cette nouvelle forme de loterie.

Météo

Des précipitations se produiront encore : elles seront éparées en plaine, et plus importantes dans les Préalpes.

Evolution probable pour vendredi et samedi : belles éclaircies probables pour vendredi, puis aggravation amenant à nouveau un temps maussade et frais, au nord des Alpes.

M. Pompidou a défini les grandes lignes de la politique française

M. Georges Pompidou, président de la République, a dans un bref message, adressé hier après-midi au Parlement (Assemblée nationale et Sénat) souligné la nécessité de « relations confiantes et efficaces » entre le pouvoir exécutif et le Parlement, compte tenu des « problèmes difficiles que la France va affronter ». Dès le début de son message, M. Pompidou a rendu hommage au général de Gaulle « libérateur de la patrie, et qui, a-t-il dit, après avoir restauré puis sauvé la République, l'a dotée d'institutions auxquelles notre peuple n'a cessé d'exprimer son adhésion ».

M. Pompidou a ensuite défini les grandes lignes de la politique de la France : sur le plan extérieur, a-t-il affirmé, « il s'agit d'abord de maintenir notre indépendance dans le respect des alliances, le rapprochement et la coopération avec tous les peuples, et d'abord en Europe, afin

de conduire notre continent à la conscience politique qui lui permettra d'affirmer sa personnalité et de jouer son rôle propre au service de la paix ».

En ce qui concerne l'université, M. Pompidou a déclaré en substance que si « la nécessité du renouveau, la poursuite et même l'accentuation d'une réforme profonde sont évidentes », cette progression doit s'accomplir dans le respect de la loi, l'autorité des maîtres et qu'en contre-partie « des charges considérables que la collectivité accepte pour la formation des étudiants, ceux-ci ont le devoir de travailler afin d'être en mesure de fournir dans tous les domaines les cadres dont la France aura besoin ». Evoquant la crise spirituelle et économique que connaît la civilisation, le président de la République estime que le monde entier a besoin d'une renaissance à laquelle chacun doit être associé.

les nouvelles sportives

Exploit de Gonzalès à Wimbledon

Un match long de 5 h. 15... 112 jeux au total. A 41 ans passés, le professionnel

américain Pancho Gonzales, l'un des plus fameux joueurs de tous les temps, a accompli devant son jeune compatriote Charles Pasarell l'un des plus beaux exploits de toute l'histoire de Wimbledon. Pancho Gonzales, a en effet gagné le plus long match jamais disputé à Wimbledon, après une lutte extraordinaire aux multiples rebondissements. Après avoir été mené par deux manches à zéro mardi soir (la nuit avait alors interrompu le match, qui durait déjà depuis deux heures et demi), Gonzales réussit l'exploit d'enlever les trois manches suivantes devant Pasarell, son cadet de plus de 15 ans. Après être revenu à deux sets partout — il y eut sept balles de set avant de pouvoir gagner la quatrième manche — Gonzales parvint, dans la dernière manche, à renverser une nouvelle fois la situation.

Défaite de D. Sturdza

Le seul Suisse en lice dans ce tournoi, Dimitri Sturdza, a également longuement lutté face au joueur de Coupe Davis, le Jamaïcain Doug Russell. Mais, il fut moins heureux. Après 67 jeux très disputés, le champion suisse a dû s'incliner contre un adversaire qui termina la rencontre beaucoup mieux que lui. Russell s'est imposé par 4-6, 14-12, 5-7, 6-3, 6-4.

FOOTBALL

Victoire de la Finlande sur l'Espagne

La Finlande a causé une grosse surprise en battant l'Espagne par 2-0 (score acquis à la mi-temps) à Helsinki, en match comptant pour le tour préliminaire de la Coupe du monde. 12 000 spectateurs ont assisté à la rencontre.

Classement de ce groupe :

1. Belgique 5 matches, 9 points (qualifiée pour le tour final) ;
2. Yougoslavie 5-5 ;
3. Espagne 5-4 ;
4. Finlande 5-2.

CYCLISME : forfait de van Looy

Le Belge Rik van Looy (35 ans), ancien champion du monde, a déclaré forfait pour le Tour de France. Il sera remplacé par son compatriote Marcel Maes.

La division de médecine de la

Clinique PRÉ-FLEURI Sauvabelin

à LAUSANNE

(ouverte à tous les médecins)

est à votre disposition en cas de maladies du cœur, asthme, allergies, troubles digestifs endocriniens, neuro-végétatifs Régimes : Laboratoire Physiothérapie · Rayons X · Check-up

Téléphone 32 14 22 (Prospectus sur demande)

Les prestigieux visons **BLACK GLAMA** dans les plus beaux modèles chez **Benjamin**

13, r. Haldimand, tél. 22 48 65-66
17, r. de Bourg, tél. 22 48 67
LAUSANNE

Chez MULHAUPT on déguste
Jeudi après-midi - Vendredi
Samedi matin :
Vin de Neuchâtel « Cloftu »
Rue St-Laurent 33 - Tél. 23 05 15
Mulhaupt Comestibles
Saint-Laurent 33
Av Georgette 2 Tél. 23 05 15

Les conditions de vie des populations civiles se sont aggravées au Biafra

GENEVE. — A la suite de sa séance plénière du 19 juin, le comité international de la Croix-Rouge est entré en relation avec les autorités du Nigeria et Biafra afin de mettre au point les modalités de la poursuite de son action de secours.

Celle-ci devrait être effectuée par transports aériens de jour et par l'ouverture, selon la proposition du gouvernement des Etats-Unis, d'un « corridor fluvial » sur le Cross River.

D'après les rapports des délégués du CICR au Biafra, les conditions de vie des populations civiles s'aggravent. Les réserves de vivres sont épuisées. Dans une semaine, les hôpitaux et les équipes médicales seront démunis de tout médicament de base.

Le CICR souligne cependant que ses avions sont prêts à reprendre immédiatement les opérations, et que le bateau spé-

cial affrété pour le Cross River est disponible dès maintenant.

L'AVION DU CICR ABATTU NI ARMES NI MUNITIONS

Ces derniers jours, la presse nigériane a largement diffusé des allégations selon lesquelles l'avion du comité international de la Croix-Rouge, abattu le 5 juin 1969 par l'aviation militaire nigériane, transportait dans sa cargaison, des armes et des munitions.

Le CICR, tout en relevant le caractère indigne de ce genre d'allégations, tient à préciser que cet avion, comme tous ses appareils, ne transportait que des secours. La cargaison de l'appareil abattu se composait de onze tonnes de riz exclusivement.

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

Le Confédéré

illustrée

dernière

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

coiffure

specialise pour Dames



Service rapide

P. 5002 S

Sion r. des Remparts 8 1er ét.
Martigny av. de la Gare 38 1er ét.



LE PRINCE et la bombe

Une bombe, a été découverte, hier matin, par la police, sur le quai de Holyhead, en Pays de Galles, à quelques mètres de l'endroit où le prince Charles passera dans la nuit de mardi à mercredi prochain, après son investiture comme prince de Galles.

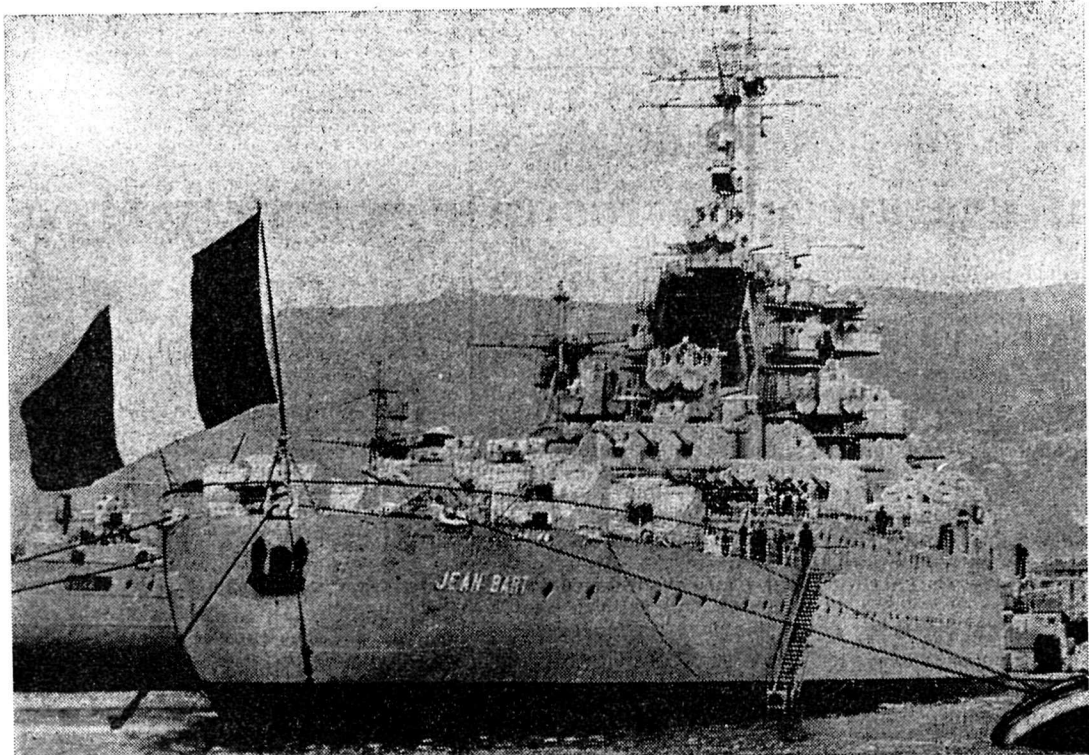
Le Valais et le vote des femmes



SION. — Hier matin, le Parlement cantonal valaisan a accepté à l'unanimité la révision de certains articles de la Constitution accordant du même coup le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. Les quatre débats nécessaires à cette révision étant terminés, il appartiendra au peuple de se prononcer.

Fin sans gloire du plus puissant navire français

Condamné à la ferraille, le « Jean-Bart » sera-t-il sauvé de la démolition et transformé en musée flottant, à Toulon?



Le plus puissant des navires de guerre français, le cuirassé « Jean-Bart » (près de 50 000 tonnes à pleine charge) va-t-il finir ses jours sous la flamme des chalumeaux des démolisseurs? C'est ce qui est prévu, le bâtiment de ligne ayant depuis longtemps quitté le service actif pour servir de base aux écoles de missiles - artillerie. L'administration des domaines doit le vendre aux enchères d'ici à la fin de l'année 1970. A moins qu'avant cette échéance les suppliques adressées en haut lieu n'aient rencontré un écho favorable.

Voici le « Jean-Bart » ancré à Toulon. Lire encore notre article dans ce numéro.

ON A INAUGURÉ OFFICIELLEMENT HIER Le barrage de Mattmark

L'inauguration du barrage de Mattmark a été marquée, par un office commémoratif célébré par monseigneur Adam, évêque de Sion, en la chapelle de Meiggern, à la mémoire des 88 ouvriers qui furent ensevelis par le terrible éboulement du glacier de l'Alalin, le 30 août 1965.

Hier, journée officielle de l'inauguration, quelque 400 personnes devaient se retrouver à Mattmark. Parmi elles, on remarquait des représentants des autorités fédérales, cantonales, des Eglises, des organisations internationales et des sociétés affiliées aux « Forces motrices de Mattmark SA ».



L'opération séduction de Chaban-Delmas



Le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, a annoncé hier un « nouveau style » de la vie politique. Avant même la lecture de la déclaration gouvernementale à l'Assemblée qui aura lieu jeudi, il a indiqué la voie qu'il comptait suivre vers « l'ouverture ».

Les communistes eux-mêmes reconnaissent ce « nouveau style » qu'ils baptisent « d'opération séduction ».

Sur nos photos : MM. Chaban-Delmas, premier ministre, Duhamel, ministre de l'agriculture, et Pleven, garde des Sceaux.

En Rhénanie-Westphalie

Von Thadden tête de liste du NPD

Le président du mouvement d'extrême-droite NPD, M. Adolf von Thadden, sera tête de liste de son parti en Rhénanie-Westphalie pour les élections législatives allemandes en septembre prochain. M. Linus Kather, ancien président de l'Association des réfugiés, est placé en seconde position sur la liste du NPD.



PORTRAIT DU JOUR

Maurice SCHUMANN

« Ici Londres ! Aujourd'hui, deux cent quarante-troisième jour de la lutte du peuple français pour sa libération ! Maurice Schumann vous parle... »

Cette voix un peu haute, un peu emphatique était attendue chaque soir, il y a vingt-cinq ans environ, par des millions de Français qui, dans le pays encore sous la botte nazie, trouvaient à l'écoute de la radio britannique le réconfort et l'espoir.

Or, ce nouveau ministre des affaires étrangères, à l'air très solennel et sévère derrière ses grosses lunettes, qui vient de reprendre le portefeuille des affaires étrangères des mains de Michel Debré, c'est le même Maurice Schumann qui, dans la guerre des ondes 1940-1944, donnait une réplique valable aux plus habiles polémistes de Radio-Paris et Radio-Vichy : Philippe Henriot, Jacques Doriot, etc.

Infatigablement, pendant plus de quatre ans, dès les premiers jours de l'occupation allemande en France — alors qu'Hitler était à l'apogée de sa gloire et que Londres brûlait chaque nuit — et jusqu'à l'entrée des tanks de Leclerc dans Paris, Maurice Schumann s'est trouvé au rendez-vous quotidien de la BBC où son message était attendu avec impatience.

Malgré les années qui passent, les aînés parmi les Français d'aujourd'hui n'ont pas oublié que la voix de l'espoir, pendant les quatre années les plus sombres de leur histoire, n'était pas seulement celle du général de Gaulle, qui se faisait entendre de temps à autre, mais aussi celle de tous les soirs, celle de Maurice Schumann.

D'où la popularité dont jouit le nouveau ministre du Quai d'Orsay qui est la providence des journalistes puisqu'il fut jadis l'un d'entre eux, comme rédacteur puis sous-directeur de l'agence Havas de Londres, comme collaborateur de « Vie Catholique », « Temps Présent » et « L'Aube » et responsable de la rubrique de politique étrangère à « La Jeune République ».

Né le 10 avril 1911 à Paris, Maurice Schumann, licencié ès lettres, préparait son entrée à l'École Normale Supérieure lorsqu'il fut tenté par le journalisme. A la déclaration de guerre, bien que réformé, il s'engage et, fait prisonnier sur la Somme, il s'évade et s'embarque à Saint-Jean-de-Luz pour l'Angleterre où il rejoint aussitôt de Gaulle.

A la libération, il participera à la fondation du MRP. D'origine israélite, mais converti au catholicisme, il sera un ardent partisan de la démocratie chrétienne et l'un des hommes les plus écoutés à l'Assemblée nationale. Il réalise aujourd'hui son rêve d'Européen convaincu en animant, à l'échelon le plus haut, la diplomatie de la France.

J.-P. Tz.